

Bulletin communal de Sarcey



2022 - 2023

Vie communale

Le mot du Maire	1
Conseil Municipal	2
État civil	3
Jeunesse et Conseil des jeunes	4
Finances	6
Voirie	7
Urbanisme	8
Bâtiments	10
École /Centre communal d'action sociale	11
Fleurissement	12
Tourisme	13
En bref	14

Intercommunalité

Communauté de communes du Pays de l'Arbresle	16
Syndicat de rivières Brévenne-Turdine	20

Solidarité

Sapeurs pompiers de BULLY	21
ADR-CATM	22
Aide et fraternité / Mission locale Nord-Ouest Rhône	23
ADMR	24
Entraide tararienne	25
APHRA / Au cœur de Kylian	26

Patrimoine

Collectif Quicury / Murmures du temps	27
Jardin des eaux	28

Enfance

Les p'tits bouts de Sarcey / Sou des écoles	29
Le Ch'tit midi des gones	30
Les oisillons du Ravatel / Micro crèche / Grain de sel	31

Loisirs

Association des familles / Couture	32
Gymnastique/ Amateurs de tennis	33
Bibliothèque / Cinéma	34
Société de chasse / Batterie-fanfare	35

Animations

Comité des fêtes / Classes en « 2 »	36
Classes en « 0 » / Classes en « 3 »	37

Coordonnées de la mairie :
233 rue Centrale 69490 SARCEY
04.74.26 86.55
accueil@sarcey-69.fr
www.sarcey-69.fr

Accueil du public :

Lundi et mercredi - 14h00 à 17h00

Vendredi - 14h00 à 19h00

Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous

Vous souhaitez recevoir la feuille du tilleul par mail ?
Adressez un mail en mairie en précisant votre nom et votre adresse.



Le site de la mairie vous permet de trouver différentes informations, adresses, actualités comme les compte-rendu des conseils municipaux, coordonnées des associations, les informations utiles pour l'école et la petite enfance, l'urbanisme ou les services à la personne...

Vous trouverez aussi des liens vers les sites de la Communauté de communes ou d'autres institutions.



Cette application à télécharger gratuitement, vous permet de recevoir sur votre téléphone ou votre tablette, des notifications courtes sur les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune. Vous pouvez vous abonner à plusieurs communes également.

Si vous ne l'avez pas encore, rien de plus simple: tapez Panneau Pocket dans App Store ou Play Store, une fois dans l'application, rentrez SARCEY et cliquez sur le cœur. C'est fini! À la prochaine information, vous recevrez une notification.



facebook

Pensez aussi à vous abonner à la page Facebook de la Mairie de SARCEY qui vous informe sur toutes les actualités du village et parfois de ses alentours.

Chères Sarceyroises, chers Sarceyrois,

Après deux années durant lesquelles la crise sanitaire aura été le fil directeur de notre quotidien, l'année 2022 nous aura permis de retrouver un rythme de vie plus proche de celui que nous avons connu avant le Covid-19.

Notre village a ainsi retrouvé ce qui fait le sel de sa vie : une école où les enfants se côtoient toutes générations confondues, une fête des classes, la kermesse de l'école, des concours de boules et tant d'autres animations associatives qui sont autant d'occasions de se recroiser, d'échanger entre Sarceyroises, Sarceyrois mais aussi habitants des alentours. Les nouveaux habitants, à qui je souhaite la bienvenue, ont ainsi pu avoir une image plus révélatrice de notre village, désormais membre du Géoparc UNESCO du Beaujolais.

Dans cet esprit, vous pouvez vous retrouver depuis le printemps, et à l'aire de jeux d'enfants. Voir régulièrement les enfants s'y amuser accompagnés de leurs parents est une réelle satisfaction pour le Conseil municipal et une récompense pour nos agents techniques qui ont œuvré à cette belle réalisation.

Et depuis cet été, les plus grands (ados comme adultes) peuvent aussi bénéficier d'une aire de fitness en plein air à proximité de l'école et de la salle des fêtes. Conduit avec de jeunes Sarceyrois, ce projet expérimental s'inscrit dans la réflexion que le Conseil municipal va poursuivre en 2023 sur l'évolution future de ce site.

Malheureusement, dans ce contexte, nous regrettons la fermeture de l'épicerie, pour laquelle l'équipe municipale va prospecter de nouvelles pistes en 2023. L'arrivée d'une micro crèche ou d'artisans dans la zone d'activités de la Noyeraie témoigne toutefois de l'attractivité de notre commune. Disposer de commerces et services dans une commune comme la nôtre est une chance considérable mais fragile. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour que ceux-ci puissent se maintenir.

La fin d'année 2022 aura permis de réaliser des travaux de sécurisation des traversées du village, avec notamment la généralisation du régime de priorité à droite. Cette solution nous est apparue la plus adaptée pour réduire la vitesse sur l'ensemble du bourg. Elle est aussi la plus responsabilisante puisqu'elle oblige chacun à modifier ses habitudes et être plus attentif. Et après quelques semaines, je tenais à vous féliciter pour votre comportement : continuez ainsi.



2022 restera aussi l'année du retour de la guerre en Europe entre la Russie et l'Ukraine, et avec elle l'apparition d'une nouvelle crise avant tout énergétique et économique, rendant l'année 2023 pleine d'incertitudes.

Comme les ménages et les entreprises, les collectivités subissent des problèmes d'approvisionnement ainsi que l'inflation, notamment sur l'énergie, la revalorisation des salaires... Fort heureusement, des initiatives comme l'extinction de l'éclairage public, le passage aux leds, l'isolation... ont été prises depuis plusieurs années. Toutefois, nos marges de manœuvre se réduisent et avec elle le champ des possibles. Dans ces conditions, le Conseil municipal va s'attacher à poursuivre les réflexions amorcées sur certains projets, notamment sur la sobriété énergétique, l'aménagement de nos voiries et de nos espaces publics. L'évolution de notre éclairage public devrait être le projet phare de cette année 2023.

Enfin, j'ai une pensée émue pour les Sarceyroises et Sarceyrois qui nous ont quittés cette année ou sont touchés par la maladie. N'oublions pas l'importance du soutien que chacun peut apporter aux familles dans ces moments difficiles et je tenais à leur témoigner de toute notre sympathie.

Je vous souhaite, en mon nom, celui du Conseil municipal et du personnel communal, tout simplement et sincèrement une belle année 2023, qu'elle soit à la hauteur de vos attentes.

Olivier LAROCHE

Après 2 années au sein du Conseil municipal, Mylène PISS, conseillère municipale, puis Alain MORIVAL, adjoint, ont souhaité mettre un terme à leur mandat. Ingrid FRATELLO, puis Harold GOUJON ont alors intégré le Conseil municipal durant le 2^{ème} trimestre et l'organisation du Conseil municipal a aussi connu quelques évolutions.

DEUX NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX



Ingrid FRATELLO,
Conseillère municipale

Ingrid est installée depuis 14 années dans le bourg. Durant la scolarité de ses enfants à l'école, elle s'est impliquée dans le Sou des écoles et le Ch'tit midi des gones

Elle saura mettre au service du Conseil municipal, son expérience de comptable dans un centre social et sa curiosité. Elle représente le Conseil municipal au CCAS.



Harold GOUJON,
Conseiller municipal

Responsable logistique dans l'industrie, Harold fait partie des conseillers municipaux qui ont grandi sur la commune, à laquelle il est très attachée.

Il s'est déjà ainsi investi dans le Sou des écoles et les

classes en 9.

Il va désormais apporter son enthousiasme et sa jeunesse au sein de notre équipe.

ADJOINTS ET CONSEILLÈRES DÉLÉGUÉES

Daniel MULATON

1^{er} Adjoint, chargé de l'Urbanisme, de la Voirie et des réseaux, et de l'Agriculture

Ghislaine CARRIER

2^{ème} Adjointe, chargée des Affaires sociales, de la Vie associative et des Bâtiments

Mickaël BARDOUX

3^{ème} Adjoint, chargé des Affaires scolaires, de la Sécurité civile et des Espaces publics

Delphine NIORT

Conseillère déléguée à l'Enfance et à la Jeunesse

Audrey JULLIARD

Conseillère déléguée à l'Information et la Communication et au Tourisme

REPRÉSENTANTS

CCAS (centre communal d'action sociale) :

O. LAROCHE, G. CARRIER, D. THORE, M. BOURBON, I. FRATELLO

Ext. : A. GIRIN, M-L. LACHARME, M-A. CHAZALET, S. LAROCHE

CCPA (Communauté de Communes) :

O. LAROCHE, M. BOURBON

SYDER (syndicat d'énergies du Rhône) :

O. LAROCHE, D. MULATON (suppléant)

SIERT (syndicat des eaux de la région de Tarare) :

R. SUBRIN, D. THORE, D. AUROUSSET (suppléant)

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Finances & Personnel : O. LAROCHE

Membres : D. MULATON, G. CARRIER, D. NIORT, A. JULLIARD, M. BARDOUX

Affaires scolaires : M. BARDOUX

Membres : G. CARRIER, I. FRATELLO, M. BOURBON, C. FERRIER

Bâtiments & Vie associative : G. CARRIER

Membres : R. SUBRIN, D. THORE, L. BUREI, M. BARDOUX, C. FERRIER, I. FRATELLO

Urbanisme & Voirie : D. MULATON

Membres : R. SUBRIN, P-J. LAURENT, D. THORE, D. AUROUSSET, H. GOUJON

Enfance & Jeunesse : D. NIORT

Membres : G. CARRIER, L. BUREI, A. JULLIARD, M. BOURBON, C. FERRIER

Espaces Publics : M. BARDOUX

Membres : D. THORE, D. NIORT, M. BOURBON, C. FERRIER

Tourisme : A. JULLIARD

Membres : D. AUROUSSET, L. BUREI, D. NIORT, H. GOUJON

Information & Communication : A. JULLIARD

Membres : R. SUBRIN, L. BUREI, C. FERRIER, I. FRATELLO

Appel d'Offres : O. LAROCHE

Titulaires : G. CARRIER, L. BUREI, P-J. LAURENT

Suppléants : D. AUROUSSET, M. BARDOUX, H. GOUJON

NAISSANCES

Jade DURAND - 17 janvier
Imaé DELORME - 18 janvier
Nolan GUILLOT - 23 juin
Tiago TATARZYNSKI CARVALHO - 2 juillet

Calie LAURENT- 9 juillet
Eliott JOUVET - 27 juillet
Théo JUNET - 26 octobre
Andréa BONNET - 21 décembre



Clara COQUARD - 21 février



Johan GARCIA JACON - 10 mars



Augustin MARQUET - 29 avril



Elio FERRIER - 18 mai



Chloé SONNERY - 24 mai

Avec l'aimable autorisation des parents que nous remercions et félicitons.

MARIAGES

Michelle FOURNIER et Luc MAGNIER - 11 juin
Clémentine FERRIER et Kevin MICHEL - 2 juillet
Chloé BENEVELLO - RONZANI et Steven GAMRACY - 9 juillet
Marie-Pierre JOURGET et Luc DI RUZZA - 5 août
Mélanie THORE et Guillaume FARGEOT - 17 septembre



DÉCÈS

Pauline GARDINAZZI née GOUSSET - 1^{er} janvier
Claudette GRANGE née MOURIN - 24 mars
Antoine MARTIN - 25 mars
Denise BONHOMME née ELTSCHINGER - 3 mai
Marie Antoinette THORE née BONHOMME - 4 mai
Claire THIVEL née SALIGNAT - 24 mai
Dominique TEDESCO née DORMIO - 30 juillet



Christiane COQUARD née COULON - 1^{er} septembre
Alain DEHARD - 10 septembre
Lucien CHARVOZ - 2 octobre
Maurice THIVEL - 23 octobre
Marion BUREÏ - 24 novembre
Lucienne Marguerite BRODY épouse MOREL - 18 décembre
Albert LECOQ - le 28 décembre

Cette année était placée sous le signe de la Culture et du Patrimoine.

Les jeunes ont eu, pour la première fois depuis le début de l'épidémie que nous connaissons, l'occasion de se présenter au Conseil Municipal pour faire état des projets qui avaient vu le jour et ceux qui devaient naître. Une opportunité pour les jeunes de montrer leur engagement citoyen et d'en être félicités de vive voix.

Grand Oral

Cette année encore, nous remercions Dominique Ritouret qui a proposé aux terminales des ateliers de prise de parole en public pour préparer nos jeunes au Grand Oral puis ce fut autour des 3^{èmes} pour leur préparation à l'oral du brevet.

Un geste qui sauve, c'est mieux !

2 autres sessions de formation aux gestes de 1^{ers} secours en janvier ont suivi celles de décembre 2021. Nous rappelons que ces formations étaient financées par la CCPA dans le cadre d'un appel à projets jeunes : ce sont Maxime, Lukas, Amaury, Maëlane et Maé qui, devant un jury, ont défendu ce projet et ont permis d'en faire profiter les habitants. Un grand merci à ces jeunes de 11 à 13 ans. Un autre appel à projets a permis à Louane de proposer une formation « sécurité incendie » aux utilisateurs de salles communales sur la manipulation des extincteurs le 14 décembre 2022. Merci Louane d'avoir porté ce projet dans l'intérêt de tous.



Valorisation du patrimoine

Un nettoyage de la croix du Guicher en juin et de la bascule en novembre a permis de redonner de la couleur et mettre en valeur quelques éléments du patrimoine. La bascule sera décorée au gré des saisons et selon les envies du Conseil des jeunes. Les actions se poursuivront en 2023 pour le nettoyage d'autres croix et une belle mise en valeur. Merci aux bénévoles Laurent et Catherine ayant aidé les jeunes pour gratter la pierre, déraciner les ronces et pour leur bonne humeur ...



Randonnée pour la planète !

La rando déchets, « clean walk », déplacée un samedi de mai à cause des intempéries n'a pas permis d'avoir un grand public cette année : les jeunes ont cependant sensibilisés les marcheurs présents avec des panneaux explicatifs et des questionnaires.

La balance a quand même permis de peser 42 kg de déchets ramassés sur les bords de route et chemins par nos volontaires Sarceyrois ! Merci à eux et à ceux qui font attention aux gestes du quotidien : mégots, chewing-gums ... à la poubelle ! Peut-être une nouvelle rando cette année, alors on espère vous y retrouver !

L'expo « Nos jeunes ont du talent »

Une belle occasion pour nos jeunes d'investir les locaux de la maison des associations et de la colorer de tous les talents existants : les univers variés comme la couture, la ferronnerie, l'art campanaire (cloches d'église), les œuvres de Marhy Peraty et l'art culinaire proposé à la vente par le Club des Jeunes sont venus enrichir les très beaux tableaux des jeunes du Club peinture (Les Z'arts c'est Roi), les dessins des ados et toutes les œuvres des enfants de l'école.

Merci aux exposants et au public venu les rencontrer !



Sportivement vôtre

A la suite d'une enquête portant sur les 16-25 ans, un « streetworkout » ou espace de remise en forme, subventionné par l'État et la Région dans le cadre de la rénovation des jeux d'enfants, a été implanté en juin 2022 à côté de l'école. Cet espace permet de développer sa musculature autant que d'entretenir sa souplesse. Il est ouvert à tous, sans limite d'âge maximale, ni de condition physique.



Remercions Pierre, Sean et Gaëtan d'avoir répondu à cette enquête, d'avoir impulsé ce projet et pour le choix des modules.

Explorer les possibles en fin de CM2

Dernier jour d'école des CM2 et première rencontre avec le Point Information Jeunesse dans la classe. Le PIJ intervient auprès des jeunes pour les guider dans leur scolarité (aide pour réaliser des présentations sur ordinateur, dans les locaux du PIJ de L'Arbresle), dans leur orientation, pour leur recherche de stage de 3^{ème}. Merci à Alexyane et Romain du PIJ pour leur présence.

Merci aussi aux 6^{èmes} venus échanger avec les CM1/CM2 et les rassurer pour le passage au collège : self, bus, cartes de bus et de cantine, changement de classes, devoirs à l'avance ... top !

Chantiers jeunes, c'est s'engager avec le monde !

Quel programme, mais c'est pourtant autant d'esprit de cohésion que de travail. Pour 20 heures de peinture murale, les jeunes apprennent à s'interpeller pour demander de l'aide, se passer des consignes, rire et se peindre eux-mêmes. Un chantier bien mené du 19 au 22 juillet pour peindre entre autres le local des « p'tits bouts de Sarcey », une belle action pour éveiller les tout-petits !

Merci à Théo, Léa, Thomas, Valentin, Sohan et Axel (14 à 15 ans). Leur gratification est financée par la CCPA que nous remercions d'avoir visité le chantier et pour avoir félicité et encouragé nos jeunes.

Jolis papillons roses pour le mois d'octobre



Une idée qui aura occupé le Conseil des jeunes sur quelques ateliers pour peinture, pliage et installation, tout en les sensibilisant au cancer du sein des femmes et dans de plus rares cas des hommes. Ces moments de convivialité ont été l'occasion de parler des enfants qui se battent tous les jours contre d'autres types de cancers ou de maladies.

Dans ce cadre-là, un coordinateur Rhône Nord de l'AFM Téléthon nous a présenté le parrain de cette année : Kev Adams. Des films nous ont montré les avancées médicales, les gros progrès de ces dernières années sur la Recherche permettant à des enfants de 6 ans de marcher pour la première fois. Ne lâchons rien : Innover, c'est guérir

Conférences by Sarcey



C'est tour à tour conférences sur le téléthon, sur la parentalité et sur le don de sang qui se sont enchaînées sur cette fin d'année 2022.

Merci à Céline Colombain, naturopathe en cabinet à Ancy, qui dans le cadre des semaines de la parentalité nous a expliqué l'interaction entre fonctionnement du cerveau et sommeil puis alimentation : cette conférence en salle des fêtes, le 21 octobre, fut un vivier de conseils et d'astuces échangés dans la bonne humeur.

Une autre conférence basée sur l'échange, les questions, les témoignages a été organisée à la salle des fêtes de Sarcey le 2 décembre avant les collectes de sang de janvier 2023.

Pour suivre tous ces beaux projets, n'hésitez pas à vous abonner

- ◆ sur insta au conseil des jeunes Les_jeunes_sarceyrois
- ◆ sur Facebook « Enfance Jeunesse à Sarcey »



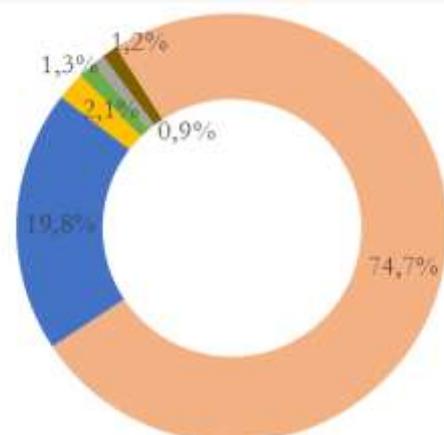
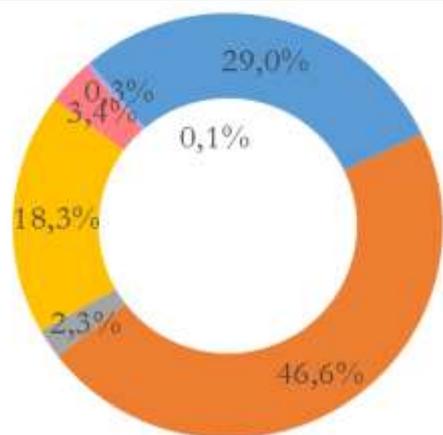
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Caractère général	151.710,14 €
Frais de personnel	244.105,82 €
Atténuations de produits	11.809,00 €
Gestion courante	95.915,51 €
Financières	17.945,06 €
Exceptionnelles	495,00 €
Opérations d'ordre	1.416,82 €
(Variation 2020-2021: -2,7%)	<u>523.397,35 €</u>

Recettes

Atténuations de charges	6.018,70 €
Services	7.782,11 €
Impôts et taxes	493.745,48 €
Dotations	130.834,67 €
Gestion courante	14.121,66 €
Exceptionnelles	8.498,19 €
Opérations d'ordre	0,00 €
(Variation 2020-2021: -4,3%)	<u>661.000,81 €</u>



Solde de l'exercice	+ 137.603,46 €
Report	+ 81.302,19 €
Solde général de fonctionnement	+ 218.905,65 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Emprunts et dettes	756.041,27 €
Opérations d'équipement	86.704,71 €
dont Voirie	14.005,20 €
dont Aménagements d'espaces publics	45.314,76 €
dont Matériel, équipement	6.523,65 €
dont Bâtiments (caserne, église, mairie)	19.781,10 €
	<u>842.745,98 €</u>

Recettes

Dotations, fonds divers	259.835,96 €
Réserves	170.000,00 €
Subventions	5.000,00 €
Voirie	5.000,00 €
Emprunts et cautionnement	0,00 €
Opérations d'ordre	1.256,82 €
	<u>436.092,78 €</u>

Solde de l'exercice	- 406.653,20 €
Report	+ 900.883,98 €
Solde général d'investissement	+ 494.230,78 €

Travaux sur voies communautaires

Un diagnostic de l'état de l'ensemble des voies communautaires sur le territoire de la Communauté de communes a été réalisé début d'année 2022.

Suite à celui-ci, la réfection de la couche de roulement du chemin de Aulnay a été programmée, et s'est déroulée le 19 mai 2022, entièrement prise en charge par la CCPA.

Les sommes affectées par la CCPA à la commune pour la voirie en 2020, 2021 et 2022 (environ 40.000 €) ont été utilisées pour la réfection d'une partie de la route de Magny et notamment de son carrefour avec les chemins de Aulnay, du Bois et du Martin.

Par ailleurs, le Syndicat des eaux de la Région de Tarare a installé une nouvelle conduite d'eau potable sous la route de Goutte Martin en remplacement de celle qui passait sur les terrains privés. Ces travaux se sont accompagnés d'un déplacement et changement d'une borne incendie et de la réfection d'une bande de voie entre la rue des Saules et le carrefour avec le chemin de Goutte Martin.

Voies communales

Outre l'entretien régulier des fossés, talus et accotements, la Commune a rebouché les trous du chemin du Martin avec du rabotage au printemps.



Travaux de la sécurisation de la traversée du village

Les travaux ont débuté le 10 novembre 2022 et se sont terminés fin décembre 2022, pour un montant avoisinant les 40.000 € (dont 10.000 € de subventions liées aux amendes de police).

Un plateau ralentisseur associé à une zone 30 a été installé route de la Chana à hauteur des jeux d'enfants.



Une modification du carrefour de la rue du Tilleul, et de la RD118 a été effectuée; elle est associée à une interdiction de tourner à droite pour les plus de 3,5T qui viennent de la route de la Cave, et de tourner à gauche pour ceux qui viennent de la rue du Tilleul.

La pose des panneaux ainsi que l'effacement du marquage au sol de cette fin d'année 2022, ont officialisé l'entrée en vigueur de la priorité à droite dans l'ensemble de la traversée de l'agglomération.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Déposée le 6 janvier - Accordée le 7 janvier
Commune de Sarcey - 233 rue Centrale
Changement de fenêtres et volets

Déposée le 7 janvier - Accordée le 4 février
David MATTER - 44 rue des Saules

Extension d'habitation

Déposée le 12 janvier - Accordée le 4 février
Patrice DUMAS - route des Tuileries
Apport de terres sur parcelles agricoles

Déposée le 14 janvier - Accordée le 8 février
Bruno LECOQ - 131 montée de la Grand'Croix
Isolation par l'extérieur + modification d'un auvent

Déposée le 27 janvier - Accordée le 25 février
Fabrice GIRAUD - 1798 route des Tuileries
Pose de panneaux photovoltaïques

Déposée le 2 février - Refusée le 1 mars
David RIBERO - 1124 route du Bois Dieu
Abri de jardin

Déposée le 8 février - Accordée le 8 février
Commune de Sarcey - **place de l'Église**
Abattage d'un tilleul

Déposée le 8 février - Accordée le 7 mars
Gilles MEUNIER - chemin de Quicury
Apport de terres sur parcelles agricoles

Déposée le 9 février - Accordée le 7 mars
Marjolaine SEGUIN - 109 rue Centrale
Extension d'habitation

Déposée le 18 février - Accordée le 7 mars
Manon BOULIEU - 69 chemin des Terres Grasses
Clôture

Déposée le 28 février - Accordée le 25 mars
Daniel GOUJON - 150 chemin des Places
Ravalement de façade

Déposée le 7 mars - Accordée le 6 avril
Sébastien COIRATON - 150 rue des Saules
Pose d'une pompe à chaleur

Déposée le 9 mars - Accordée le 8 avril
David RIBERO - 1124 route du Bois Dieu
Abri de jardin

Déposée le 23 mars - Accordée le 15 avril
Éric MIETENS - 133 rue des Saules
Création d'un auvent pour stockage

Déposée le 28 mars - Accordée le 15 avril
Harold GOUJON - 150 chemin des Places
Fermeture d'un auvent existant + modification d'ouvertures

Déposée le 28 mars - Accordée le 25 avril
André ELTSCHINGER - chemin des Landes
Pose de panneaux photovoltaïques

Déposée le 6 avril - Accordée le 25 avril
GRT GAZ - route de Goutte Martin
Renouvellement d'un poste de gaz + pose de clôture

Déposée le 22 avril - Accordée le 21 mai
Alexandre MONTEIRO - 77 rue des Saules
Pose de panneaux photovoltaïques

Déposée le 25 avril - Accordée le 21 mai
Jérôme RIBBE - 813 route de la Cave
Remplacement d'une clôture existante

Déposée le 6 mai - Accordée le 1 juin
SYDER - 39 rue du Tilleul
Pose de panneaux photovoltaïques

Déposée le 6 mai - Accordée le 8 juin
François THOLLET - 69-69 bis rue Centrale
Réfection de la façade

Déposée le 11 mai - Accordée le 8 juin
Audrey JULLIARD - 65 chemin du Guicher
Pose de panneaux photovoltaïques

Déposée le 18 mai - Accordée le 14 juin - Annulée le 10 août
Bernard LARDON - 357 rue de la Chana
Semi-entierement d'une piscine existante et création d'une terrasse en bois

Déposée le 2 juin - Accordée le 29 juin
Etienne DEBUIGNE - 440 chemin de Quicury
Abri de jardin

Déposée le 8 juin - Accordée le 29 juin
TRANSDEV - ZA la Noyeraie
Création d'une station GNV

Déposée le 23 juin - Accordée le 20 juillet
MAZARD/MAGNIN - 594 chemin de Fontlavis
Pose de panneaux photovoltaïques

Déposée le 8 juillet - Accordée le 11 juillet
Julie POUARD - 440 chemin de Quicury
Création d'une pergola

Déposée le 27 juillet - Accordée le 13 août
André ELTSCHINGER - 96 chemin des Terres grasses
Apport de remblai pour création d'une carrière à chevaux

Déposée le 29 juillet - Accordée le 13 août
Franck FONTENEAU - 576 chemin de Fontlavis
Création d'une pergola autoportée

Déposée le 13 août - Accordée le 6 septembre
Bernard LARDON - 357 rue de la Chana
Création d'une piscine

Déposée le 9 septembre - Accordée le 7 octobre
Serge CAYLET - 775 route de Bois Dieu
Création d'une piscine

Déposée le 19 septembre - Accordée le 17 octobre
Rolande MAZALON - 620 chemin de Fontlavis
Pose de panneaux photovoltaïques

Déposée le 26 septembre - Accordée le 26 octobre
Luc DI RUZZA - 570 chemin de Fontlavis
Pose de panneaux photovoltaïques

Déposée le 11 octobre - Accordée le 9 novembre
Nicolas MIRIO - 92 chemin du plat
Pose de fenêtres de toit

Déposée le 12 octobre - Accordée le 9 novembre
Xavier DEGAUD - 69 rue du Tilleul
Remplacement d'un portail et d'une clôture

Déposée le 14 octobre - Accordée le 9 novembre
Marie-Pierre DI RUZZA - 570 chemin de Fontlavis
Changement de fenêtres et volets

Déposée le 17 octobre - Accordée le 15 novembre
Pierrick GENESTE - 111 chemin de Aulnay
Création d'une annexe

Déposée le 28 octobre - Accordée le 25 novembre
Béatrice BULTEAU - 11 rue Centrale
Changement de porte d'entrée, fenêtres et volets

Déposée le 4 novembre - Accordée le 25 novembre
Étienne IMBERY - 440 chemin de Quicury
Pose de panneaux photovoltaïques

Déposée le 9 novembre - Accordée le 8 décembre
Nicole CHENEVIÈRE - 527 route de St Romain
Reconstruction d'un abri de jardin

Déposée le 9 novembre - Accordée le 8 décembre
René SUBRIN - 231 chemin de Aulnay
Pose de panneaux photovoltaïques

Déposée le 21 novembre - Accordée le 20 décembre
Alicia ROLLIN & Maxime TRIOMPHE
122 chemin du Bois
Création d'ouvertures, de fenêtres de toit et d'une terrasse

Déposée le 22 novembre - Accordée le 20 décembre
Patrice DUMAS - 164 chemin du Martin
Pose de panneaux photovoltaïques

Déposée le 2 décembre - Accordée le 27 décembre
Clarisse FERRIER - 594 chemin de Goutte Martin
Pose de panneaux photovoltaïques

Déposée le 8 décembre - Accordée le 3 janvier
Jean VARINARD - chemin des Roches
Installation d'un ascenseur extérieur

Déposée le 9 décembre - Accordée le 3 janvier
Émilie DUCHARNE & Sébastien FEUILLET
851 route de Goutte Martin
Création d'une piscine et d'un pool house

PERMIS DE CONSTRUIRE

Déposé le 10 janvier - Accordé le 30 mars
David MATTER - 44 rue des Saules
Création d'une cave enterrée

Déposée le 24 janvier - Refusée le 4 février
Romain DUMAS - route de Fontlavis
Construction d'une maison individuelle

Déposée le 25 janvier - Accordée le 30 mars
Véronique BADARD - 80 rue Centrale
Création d'une piscine

Déposée le 14 février - Accordée le 7 mars
Etienne IMBERY - 440 chemin de Quicury
Modification d'un PC pour création d'un auvent

Déposée le 18 mars - Accordée le 5 avril
Virginie BREJON - 128 route des Tuileries
Transformation d'un hangar en habitation et création d'une cour

Déposée le 23 mars - Accordée le 20 juin
Matthieu COUDERT & Sophie RAMBERT
205 route de St Romain
Construction d'une maison individuelle

Déposée le 27 avril - Accordée le 8 juillet
Loïc & Marine PIERREFEU - 205 route de St Romain
Construction d'une maison individuelle

Déposée le 27 mai - Accordée le 14 juin
Eurydice Finances - ZA la Noyeraie
Modification d'un PC pour un bâtiment d'activités

Déposée le 6 septembre - Accord tacite
Alexandre COQUARD - 822 route de Bois Dieu
Rénovation et extension d'une maison existante

Déposée le 3 novembre - En cours
Tarare Bois - 444 rue de la Noyeraie
Pose d'ombrières photovoltaïques

Déposée le 25 novembre - En cours
SARL JOMARD - 116 route de St Romain
Abri pour station de lavage

Déposée le 2 décembre - En cours
Lucie & Jérémy GIMENEZ - 440 chemin de Quicury
Construction d'un garage

Déposée le 21 décembre - En cours
Cartonnages de la Turdine - ZA de la Noyeraie
Extension d'un bâtiment d'activités

Mairie

Les fenêtres en bois de l'étage de la mairie qui étaient bien abîmées et peu isolantes ont été remplacées par des huisseries en aluminium afin d'améliorer le confort thermique du bâtiment.

Ce chantier fait suite à l'isolation du grenier réalisée l'an passé. L'esthétique du bâtiment a été préservée et le changement est passé presque inaperçu.



Église

L'éclairage de sécurité a été installé dans l'église afin de mettre le bâtiment en conformité avec la réglementation des lieux accueillant du public.



Maison des associations

Le Conseil municipal a fait le choix d'expérimenter l'implantation de panneaux photovoltaïques sur la maison des associations en mettant ce toit à disposition du SYDER, dans le cadre d'une initiative que ce dernier porte sur 40 bâtiments publics du pays de L'Arbresle. Le SYDER sera ainsi maître d'œuvre de la réalisation et gestionnaire futur des installations.

Initialement prévue en 2022, cet aménagement a pris du retard en raison de la difficulté pour le SYDER de trouver des entreprises qui s'engagent dans cet important marché. La demande a en effet été décuplée ces derniers mois. Le projet devrait prendre forme en 2023-2024. Les branchements ont été réalisés par Énedis cette fin décembre.

La commission pourra notamment étudier dès 2023, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de bâtiments communaux.

Location de la salle des fêtes

La location a repris fin février. La salle a été louée pendant 27 week-ends, dont 14 par des associations de la commune, 11 pour des fêtes privées d'habitants de Sarcey et 2 pour des locations extérieures.

Les membres de la commission Bâtiments et vie associative se rendent disponibles à tour de rôle afin de répondre aux demandes de location ou de prêt du matériel communal. Barnums, tables, chaises, friteuse, appareil à hot-dog, crêpière... sont disponibles gratuitement pour les associations organisant des manifestations sur la commune et avec une participation modique pour les habitants de Sarcey pour des événements privés.

Économies d'énergies

Lors du dernier trimestre de l'année, la Commission s'est consacrée à définir les mesures à prendre pour limiter les consommations d'énergie (chauffage, éclairage...) des bâtiments communaux : révision de la programmation du chauffage, baisse des températures, optimisation de l'occupation des locaux, réduction de l'amplitude horaire de l'éclairage public...

La faisabilité d'autres mesures sera étudiée en 2023.

Nous comptons sur chaque association (et leurs membres) ainsi que chaque particulier pour être vigilant lors de l'occupation des locaux et pour appliquer les éco-gestes dans l'intérêt général.

Actuellement, l'effectif de l'école est de 91 élèves, ce qui est stable par rapport aux dernières années. Il comprend 12 PS, 7 MS, 14 GS, 13 CP, 4 CE1, 18 CE2, 16 CM, 7 CM2, répartis en 4 classes multiniveaux.

Toutefois, notre école a connu quelques mouvements de personnel.

Au sein de l'équipe enseignante, nous enregistrons le départ en retraite de Jocelyne BESSON et la venue de Madame MENARD pour son remplacement. Autour de Madame THEVENIN, directrice, Mesdames BERTHOLON et BISSARDON restent fidèles à leur poste

Concernant les ATSEM et le périscolaire, après Chantal FAURE en septembre 2021 remplacée par Isabelle DELORME, Suzanne GUILLOUD a fait, elle aussi, valoir ses droits à la retraite en février 2022. Elle a été remplacée par Madame Perrine DESSALES qui œuvre au contact de Madame Véronique DUBOST-MARTIN qui prendra également sa retraite début 2023.

Nous remercions aussi Madame Marlène MARCON qui a quitté notre école en septembre 2022.

Enfin, Madame Thérèse POULARD, employée par l'association du Ch'tit midi des gones, officie toujours en tant que responsable du restaurant scolaire.

Ces départs ont conduit le Conseil municipal à adopter une nouvelle organisation des temps de travail des agents communaux qui entrera en vigueur début 2023.

En complément des personnels permanents, la Commune continue d'accueillir une apprentie : Elodie GENESTE a ainsi pris en septembre le relais de Sarah; mais aussi des stagiaires qui sont intervenus ponctuellement : Louane VOUTA et Tom ARQUILLIERE, de Sarcey et Mathilda MAISONNAS de Tarare.

Nous remercions les élèves, et leur enseignante, qui ont, une nouvelle fois, activement participé à la commémoration du 11 novembre.

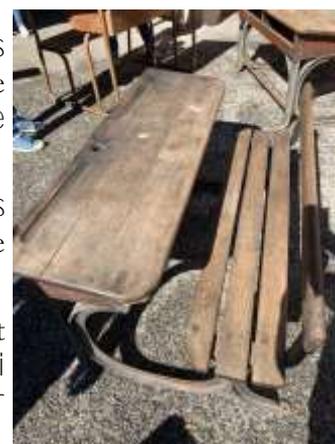
Après notamment un projet autour de la danse en 2021-2022, d'autres projets sont à venir ces prochains mois, dont une classe découverte, témoignant ainsi du dynamisme et de la vivacité de notre école.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le vide-école a connu un franc succès : chaises, petites tables, ou bureaux doubles d'écoliers, livres anciens plus recherchés ou albums, magazines, romans pour de nouveaux jeunes lecteurs, chacun a pu trouver un petit bout de la vie de cette école à rapporter chez lui.

Les tableaux noirs, les patères des porte-manteaux, les encyclopédies, les anciens bancs d'église ont également trouvé preneur. La recette de la journée s'est élevée à 1500 €.

Pour ceux qui regretteraient de n'avoir pu venir, il reste quelques petites tables et chaises, quatre bureaux doubles, un tableau et trois bureaux plus anciens, ainsi que des livres et magazines. Vous pouvez contacter la mairie et venir voir sur place.



En 2022, 46 bons d'achat de 25 € ont été distribués aux personnes de 75 ans et plus, qui n'avaient pas pu assister au repas des aînés. 37 ont été utilisés dans les différents commerces de la commune. Cette action se renouvelle également en cette fin d'année pour 2023.

Le repas des aînés s'est déroulé le 4 décembre dernier avec 57 convives. Un grand merci à l'Association des Familles qui décore et installe la salle avec goût, organise l'animation du repas et le service et trouve chaque année un petit cadeau surprise pour chacun.

Cette année encore, notre village a vu apparaître de beaux et divers massifs. Ce fleurissement ne serait pas possible sans le travail méticuleux de nos deux agents communaux, David MATTER et Martial CORNU, qui, chaque année, œuvrent pour embellir notre village.

Nous remercions également nos bénévoles qui interviennent tous les mardis matin afin d'entretenir nos massifs. C'est un grand atout pour notre commune que d'avoir une équipe toujours très disponible pour donner la main à nos agents techniques. A ce sujet, nous en profitons, comme chaque année, pour lancer un appel à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient rejoindre notre équipe. Si cela vous intéresse, vous pouvez contacter la mairie pour des informations complémentaires.

Nous tenons également à remercier toutes les personnes ayant participé à la matinée de plantations du mois de mai, point de départ de notre saison de fleurissement.



Vous avez sans doute pu apercevoir dans le courant du mois d'octobre une multitude de décorations de couleur rose prendre place au sein de nos plantations. Ceci était le fruit du travail et de l'engagement du Conseil des jeunes de notre commune pour la manifestation « Octobre rose » défendant ainsi la cause de la lutte contre le cancer du sein. Nous les remercions sincèrement pour cette action montrant une fois encore l'intérêt de nos jeunes envers l'engagement citoyen.

Enfin, comme chaque année, la commune de Sarcey embauche un jeune saisonnier durant l'été afin de renforcer l'équipe en place pour l'entretien et l'arrosage des fleurs. Noa JOHANNEL a ainsi contribué sur juillet-août à l'entretien des fleurs mais aussi de nos espaces publics.

Merci à ces ressources humaines précieuses, dont les élus, qui apportent également de temps à autre de l'aide pour les plantations, l'arrosage ou l'entretien des massifs.

Visites pique-nique

18 visites ont été organisées, sous l'égide de l'Office de tourisme du pays de L'Arbresle sur les 25 prévues; les autres ont été annulées faute d'un nombre suffisant d'inscrits ou pour des raisons de météo défavorable. La fréquentation a connu une nette augmentation par rapport à la saison 2021 : 212 participants en 2022 (contre 55 en 2021), les marcheurs venant de différents points du département ou de la région.

3 balades se sont déroulées à Sarcey avec une réception très appréciée au Jardin des Eaux et de bons repas tirés du sac, préparés par le restaurant Le Chatard.

Chemin du Tacot

Courant 2021, le Département a souhaité fédérer les acteurs de la portion Liergues - Sarcey de la voie du Tacot Tarare - Villefranche/Saône, en vue de construire un projet d'aménagement et de valorisation de cet itinéraire en modes doux. En 2022, le travail de diagnostic s'est poursuivi avec des représentants des divers usagers et l'apport d'intervenants qualifiés.

Comme cette démarche suscite l'intérêt d'anciennes voies similaires, le Département envisage ainsi de conduire à une étude de faisabilité sur la portion qui nous concerne et le réseau des anciennes voies ferrées du département.

Nationale 7

L'association « les amis de la RN7 69 » a pour objectif de valoriser la partie rhodanienne de la RN7 pour contribuer à faire de cet axe national une destination touristique. Elle cherche donc à fédérer et encourager des initiatives pour mettre en valeur son histoire (route du soleil...), son patrimoine, (anciennes publicités, bornes...) ses atouts touristiques (gastronomie., paysage...).

Sarcey a eu le plaisir d'accueillir la réunion au printemps dernier avant peut-être d'accueillir un des futurs événements de promotion.



Publicités sur la RN7 - la station service du Mortier à l'entrée de Pontcharra (Vindry sur Turdine) côté Tarare. Le mur est le même qu'en 1973 à l'exception du numéro de téléphone. Photos Alain Morival

Géoparc du Beaujolais

Depuis avril 2022, la commune de Sarcey a l'honneur d'être intégrée avec les communes de Bully et l'Arbresle au géoparc du Beaujolais, qui couvre désormais 121 communes.



À cette occasion, le géoparc du Beaujolais a vu son label « UNESCO Global Geopark » renouvelé pour 4 ans. À ce jour, ce label concerne 177 géoparc dont 7 en France. Il vise à reconnaître des territoires présentant un patrimoine géologique d'intérêt international qui est au cœur d'une démarche de préservation, d'éducation et de tourisme durable.

Ce label offre ainsi au Beaujolais une reconnaissance internationale supplémentaire, cette fois-ci, pour son patrimoine géologique. Il est aussi l'occasion de développer un projet de valorisation du territoire autour d'un patrimoine souvent méconnu. Pour ce faire, le Beaujolais bénéficie aussi du réseau et des partages d'expériences du réseau des géoparc.

En rejoignant cette dynamique, les acteurs touristiques de la commune bénéficieront d'un atout supplémentaire. Et cela ouvre de nouvelles opportunités de valorisation de notre patrimoine.

N'hésitez pas à repartir à la découverte du Beaujolais à travers les géosites, les géoévénements, les géo-guides... : www.geopark-beaujolais.com

Projet de meublés touristiques

Vous avez un projet de gîte, de chambres d'hôtes ?

Outre les éventuelles autorisations d'urbanisme nécessaires, vous devez également déclarer cette location en mairie.

Grâce à l'initiative de la Communauté de communes, vous pouvez effectuer cette déclaration en ligne sur <https://www.declaloc.fr>

Accueil des nouveaux arrivants



L'année 2022 nous a permis de nous retrouver davantage et enfin d'accueillir dignement nos nouveaux arrivants. C'est ainsi que le 3 septembre, lors du forum des associations, un apéritif offert par la Municipalité a été partagé avec les Sarceyrois et Sarceyroises arrivés depuis 2020. Cela a été

l'occasion pour eux de rencontrer les représentants des associations, des commerces locaux et de nombreux membres du Conseil municipal.

Cela a été un moment convivial fort apprécié de tous et nous serons sans aucun doute amenés à renouveler cet événement en 2023.

Nous tenons à remercier tous les partenaires qui ont répondu présents lors de cette rencontre et qui ont contribué à sa réussite, notamment en nous fournissant quelques gourmandises !

L'Auberge des Marronniers, Le Chatard, les boulangeries des Olmes et de Bully, des boucheries/charcuteries de Sarceyrois de l'Arbresle et du Val d'Oingt, la Grange Pradel, la Mère Ducarouge ainsi que tous nos viticulteurs, Domaine des Quartières, Benoît Bissuel, Domaine du Crêt de Bine, Agamy et les Vignerons des Pierres Dorées.

Recensement citoyen, JDC et Service national

Dès 16 ans, chaque Français doit se faire recenser à la mairie de son domicile. Ce recensement citoyen est obligatoire et indispensable pour :

- ◆ s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans
- ◆ participer à la journée défense et citoyenneté.

Après le recensement citoyen et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, vous devez informer votre Centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) de tout changement de votre situation : domicile, situation familiale, situation professionnelle.



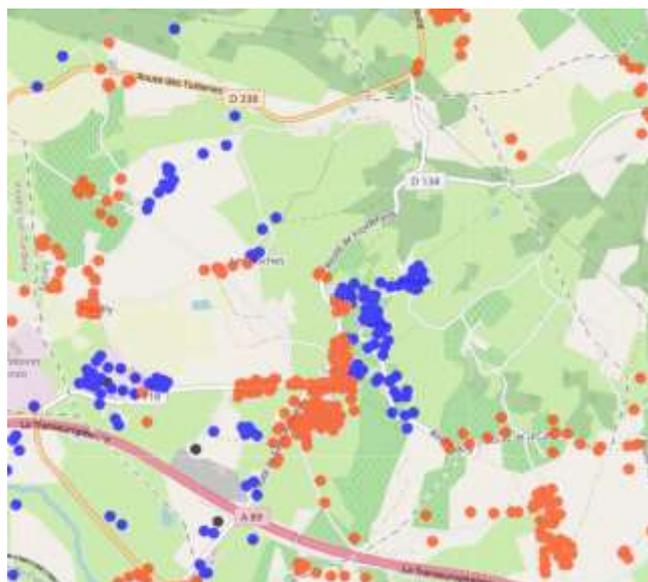
Déploiement de la fibre

Le réseau fibre FFTH est déployé sur les fonds propres de l'opérateur Orange pour la commune de Sarcey. Si l'engagement pris auprès du Département en 2019 était d'atteindre 100% de locaux raccordables fin 2022, il n'a pas pu être atteint en raison de la crise sanitaire et de l'augmentation du nombre de nouveaux locaux à raccorder, mais aussi du refus de certains propriétaires.

À fin novembre, 52% des logements et locaux professionnels de Sarcey sont raccordables et 10% font l'objet de refus de propriétaires ou d'absence de convention.

En effet, le raccordement de tout immeuble de 4 logements ou plus est conditionné à la signature d'une convention entre Orange et le propriétaire (particulier, bailleur social, syndic de copropriété).

Le déploiement se poursuivra en 2023 : suivez-le sur reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre pour savoir quand vous serez éligible.



Nouveau logement à raccorder

Si vous construisez ou rénover un logement que vous souhaitez raccorder à la fibre, dès réception de l'accord du PC ou de la DP, vous devez déposer une demande de raccordement « Maison neuve » appelée Rami, auprès d'Orange, seul opérateur d'infrastructure habilité à créer son branchement et gérer administrativement la création de l'adresse. Le dépôt des pièces administratives vous sera alors demandé et permettra d'instruire votre demande; un devis vous sera proposé, et après acceptation et paiement, des travaux de branchement seront réalisés par Orange. Faites votre demande de raccordement sur maison-individuelle.orange.fr/

Projet d'antenne de téléphonie

Dans le cadre du New Deal Mobile, les opérateurs se sont engagés auprès de l'État à améliorer la couverture mobile pour tous, et notamment des zones de mauvaise couverture (zones grises ou blanches). Un arrêté ministériel prévoit l'implantation d'une antenne destinée à améliorer la couverture en téléphonie et en accès mobile à très haut débit de la partie centre-est de la commune.

Si Bouygues a été désigné comme l'opérateur responsable de cette infrastructure, elle sera destinée aux quatre opérateurs. Missionnée par Bouygues, l'entreprise SPIE est en cours de prospection sur les sites potentiels d'implantation qui répondraient aux obligations de couverture demandées.

Dès lors que le projet sera précis, l'opérateur remettra à la commune un dossier d'information mairie (DIM) permettant d'évaluer et d'apprécier le projet d'implantation. Il sera remis en mairie 1 mois minimum avant le dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme et consultable par le public pendant 1 mois.

Actualisation du PLU

Le 21 septembre dernier, le Conseil municipal a abrogé la délibération de juillet 2019 par laquelle le PLU avait été mis en compatibilité avec la déclaration de projet relative au projet d'unité logistique de la SMAD porté par la société Argan.

Le PLU a également fait l'objet d'une mise à jour pour intégrer le nouvel arrêté de classement sonore des voies.

Jardin d'enfants

Le 15 avril dernier, le développement du semis de pelouse permettait aux petits Sarceyrois et Sarceyroises de découvrir leur nouveau parc de jeux, refait à neuf grâce aux subventions de l'État et de la Région et au travail de David et Martial, nos employés communaux, que nous remercions.



La Noyeraie continue de se remplir

Si certaines entreprises ont fait évoluer leurs constructions pour répondre à leurs besoins, de nouvelles se sont achevées ou ont débuté au cours de l'année 2022. C'est notamment le cas du bâtiment qui accueille 7 cellules investies notamment par des artisans (plombier, électricien...) et la micro crèche « Rires d'enfants », ce qui contribue à diversifier le panel d'activités de cette zone.

Un dernier terrain, objet d'un compromis, est dans l'attente de recevoir une construction qui permettra d'achever les travaux de voirie.



La fête d'Halloween du Club des jeunes

Le Club des jeunes a organisé cette année, pour sa 2^{ème} édition, une soirée Halloween dédiée aux enfants qui ont pu s'amuser lors de différents ateliers, défilé, batailles de nerfs... Les plus grands ont pu tenter leur chance à la tombola qui réservait de beaux lots! Tous ont pu se restaurer à la buvette et déguster le gâteau géant. Une belle action du Club des jeunes pour réunir les villageois.



ENVIRONNEMENT*Le tri des biodéchets*

A partir de fin 2023, les collectivités auront l'obligation de proposer une solution de tri des biodéchets à leurs habitants (loi AGECE du 10/02/20).

Pourquoi ? Les biodéchets représentent 30% de la poubelle d'ordures ménagères résiduelles des habitants. C'est donc un levier fort de réduction des déchets à la source. La CCPA développe depuis 2016 le compostage sur son territoire. Le nouveau programme local de réduction des déchets, voté en juillet 2021, accentue le développement du compostage partagé et individuel sur les 17 communes.

Vous souhaitez vous lancer dans le compostage ? Deux solutions sont proposées par la CCPA

- ◆ Réserver un composteur individuel en bois à 25€ sur le site www.paysdelarbresle.fr
- ◆ Créer ou rejoindre un site de compostage partagé dans votre quartier (carte disponible sur www.paysdelarbresle.fr) ou prendre contact avec les services de la CCPA.

VOIRIE

Le patrimoine routier de la CCPA est composé de grandes liaisons routières (axes majeurs stratégiques) et de voies dont l'intérêt est plus local.

Afin de connaître l'état de son réseau routier, la CCPA a réalisé en début de mandat un diagnostic d'auscultation des chaussées communautaires, ce qui a permis d'établir une programmation pluriannuelle des travaux d'entretien courant et de rénovation.

En investissement 2022, la CCPA a budgété ou réalisé dans le cadre de sa programmation post diagnostic des travaux sur les communes de Bessenay, Courzieu, L'Arbresle, Lentilly, St Pierre-la-Palud et Sarcey pour un montant de travaux de 841.000 € HT.

Sur les voies secondaires, la CCPA a budgété ou réalisé, en partenariat avec les communes, des travaux pour un montant de 541.000 € HT.

En fonctionnement courant, le coût d'entretien des voies d'intérêt communautaire en 2022 s'élève à 676.000 € TTC pour 293 kms de voies.

**ASSAINISSEMENT***Dératisation, un devoir collectif*

Il est fréquent que la mairie soit sollicitée pour des problèmes de présence de rats. La commune fait alors une déclaration à la CCPA. Celle-ci intervient, en moyenne, 5 fois par an sur les zones concernées.

A noter que la CCPA intervient dans les réseaux unitaires (eaux pluviales mélangées aux eaux usées), les réseaux d'eaux usées strictes et les réseaux d'eaux pluviales, en lien avec sa compétence, pour installer les granulés et/ou les pièges. Les autres réseaux (notamment les réseaux privés d'eaux usées et d'eaux pluviales ainsi que les réseaux d'eaux pluviales non communautaires) doivent être traités par le propriétaire dudit réseau.

Par ailleurs, il s'avère que la prolifération de rats est également constatée à l'intérieur des propriétés. Aussi, il est demandé à chaque propriétaire de bien vouloir faire le nécessaire, sans délai, pour dératifier immeubles, caves, maisons, dépendances, comme la législation en fait l'obligation. Les rats affectionnent également les secteurs où des poules sont présentes.



- ◆ Dératisation sans tuer : avant de penser à la dératification de votre maison, sachez qu'il existe des produits préventifs. Par exemple, vous pouvez poser une grille anti-rongeurs qui servira à bloquer l'accès de votre maison aux rongeurs. Si vous avez déjà des rats ou des souris chez vous, vous pouvez les faire fuir en utilisant des appareils répulsifs à ultrasons. Enfin, vous pouvez réaliser votre dératification maison en posant des pièges qui vont seulement capturer les souris et les rats, et ne vont pas les tuer. Vous pourrez alors les relâcher loin de votre habitation.
- ◆ Techniques entraînant la mort : pour une dératification maison mortelle, il suffit d'acheter :
 - soit des rodenticides : produits qui tuent en empoisonnant, aussi appelés mort-aux-rats;
 - soit des pièges qui serviront à la fois à capturer, puis à tuer les rats ou les souris.

Il existe des lois en France obligeant les particuliers à dératifier une maison infestée de rats. Par ailleurs, la dératification maison doit s'effectuer dans la transparence la plus totale : vous devez être en mesure de connaître, par exemple, les noms des produits utilisés.

TOURISME

En 2022, l'Office de tourisme du Pays de L'Arbresle a concocté un programme d'activités variées pour (re)découvrir notre territoire !

Balades gourmandes avec pique-nique de produits locaux, balades en VTT électriques, visites découvertes, expositions à l'Espace Découverte du Pays de L'Arbresle, sans oublier les balades géocaching à la poursuite des Gnolus... il y en avait pour tous les publics !

RDV dès le printemps 2023 pour de nouvelles animations organisées !

En attendant, retrouvez toutes les activités à faire en Pays de L'Arbresle, des idées rando, ou bien consulter l'agenda des événements sur www.arbresletourisme.fr



CULTURE

Les Murmures du Temps, un projet artistique et culturel

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle développe un ambitieux projet de parcours artistique sur son territoire autour d'itinéraires en modes doux, en partie accessibles aux personnes à mobilité réduite et jalonnés d'œuvres d'art originales.

Ce projet artistique repose sur une programmation culturelle forte pour faire adhérer et engager les différents acteurs du territoire, créer du lien humain et de nouvelles coopérations en prenant en compte l'ensemble du territoire et valoriser l'existant en connectant le projet au territoire.

La programmation 2022 a fait intervenir de nombreux artistes sur l'ensemble du territoire autour de différents média (photographie, illustration, tissage...), sur plusieurs temps d'animations répartis sur les communes, comme Papier Cuisson à Sarcey. La programmation 2023 s'adressera aux scolaires et celle de 2024 se concentrera autour du festival inaugural prévu à l'été.

Retrouvez plus d'informations et tous les événements sur <https://lesmurmuresdutemps.fr/>

Monpaysdel'arbresle, qui relie le consommateur et les producteurs

Cette nouvelle plateforme est une initiative de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle. Elle a pour objectif de vous faire découvrir l'ensemble des acteurs locaux présents sur les 17 communes membres et met en avant certaines structures qui sont engagées dans une démarche écologique et écoresponsable, qui pratiquent une agriculture biologique ou encore qui placent la réparation en premier avant l'achat neuf.

Retrouvez également un blog, qui mettra en lumière des acteurs engagés. Des articles spéciaux arriveront selon certaines périodes de l'année, comme Noël par exemple. Restez connectés !

Enfin, un agenda est à votre disposition pour découvrir toute l'animation du Pays de L'Arbresle, proposée par les acteurs du territoire.

Découvrez, rencontrez, consommez... local grâce à www.monpaysdelarbresle.fr

MOBILITÉS VÉLOUEST

Le VéLOUEST est un vélo à assistance électrique (VAE) pour la ville et les chemins carrossables, proposé à la location sur le territoire de l'Ouest Lyonnais.

La location dure 3 mois et vise à se faire une idée de l'expérience en VAE.

Comment ça marche ? Il suffit de vous rendre sur <https://www.ouestlyonnais.fr>, de réserver votre vélo en ligne et de venir le récupérer au point de RDV le plus proche de chez vous à la date indiquée. Les règlements et formalités s'effectuent en ligne et les tarifs sont les suivants :

- ◆ tarif classique : 50 €/mois*

*location éligible à la prise en charge employeur de 50%

- ◆ tarif réduit (étudiants et demandeurs d'emploi) : 25 €/mois

Pour qui ? La location est ouverte à toutes les personnes majeures (ou de plus de 16 ans avec accord parental), vivant sur le territoire de l'Ouest Lyonnais.

Une formation à la prise en main du VAE sera proposée au moment de la réception.



TRANSITION ECOLOGIQUE

Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

L'eau est une denrée de plus en plus rare, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle met en place des actions concrètes pour la préserver.

Afin de favoriser le stockage et l'utilisation de l'eau de pluie, la CCPA met en place une aide financière pour l'achat d'un récupérateur.

Les conditions d'éligibilité:

- ◆ être majeur,
- ◆ habiter une maison, un immeuble ou être gestionnaire d'une résidence située sur le territoire de la CCPA,
- ◆ disposer d'un espace suffisant pour installer un récupérateur d'eau de pluie à usage extérieur : balcon, cour ou jardin,
- ◆ acheter un récupérateur d'eau de pluie neuf dans un commerce situé sur le territoire de la CCPA à partir du 30 juillet 2022,

Sont exclus du dispositif d'aide financière : les achats sur internet, les achats hors territoire de la CCPA, les achats d'occasion, les dispositifs de surpression.

- ◆ Subvention limitée à un récupérateur maximum par foyer et par demande,
- ◆ Aide à hauteur de 50% du prix d'achat, plafonnée à 100 € TTC.

L'aide est versée dans la limite du budget alloué. Si le nombre de dossiers de demande d'aide financière engendre pour la CCPA un dépassement du budget alloué, les dossiers non traités seront inscrits pour l'année suivante selon l'ordre d'enregistrement à la CCPA.

Formulaire en ligne sur www.paysdelarbresle.fr/agir-pour-lenvironnement/transition-ecologique/recuperateurs-deau/

Plus d'infos sur : transition.ecologique@paysdelarbresle.fr

AGRICULTURE

L'année 2022 a été l'occasion de réviser la stratégie d'accompagnement politique de la collectivité. Les élus ont souhaité intégrer d'une part, le changement de contexte global : évolution des pratiques, changement climatique, nouvelles exigences réglementaires, évolution des modes de consommation et d'autre part, la nécessité de s'adapter aux nouveaux besoins des agriculteurs.

L'ARCHIPEL

Pour quelques heures ou une journée entière, l'Archipel vous propose :

- ◆ un espace aquatique Archi-cool : bassins ludiques, pataugeoires et toboggans transporteront petits et grands autour de nombreux jets d'eau et des joies de la glisse. Pour les plus sportifs d'entre vous, laissez-vous tenter par le bassin sportif de 25 mètres à 8 lignes d'eau !
- ◆ un espace forme Archi-motivé : dédié à la remise en forme sur plus de 350m² (plateau de cardio-musculation et salle de cours collectifs)
- ◆ un espace bien-être Archi-détendu : saunas, hammam, bain bouillonnant et douches émotionnelles ... apaisement garanti pour votre corps et esprit !

Pendant les vacances scolaires, l'Archipel propose de nombreuses animations : Halloween, Noël, fun boat, parcours aventure, soirées zen, nocturnes et bien d'autres !

Retrouvez toutes les informations sur

www.archipel-aquacentre.fr

04.74.01.55.00 / contact@archipel-aquacentre.fr



SOLIDARITÉS

Petite enfance

Trois Relais Petite Enfance (RPE) sont répartis sur le territoire au service des assistants maternels et des familles.

Ces relais ont pour mission d'écouter, d'informer et de conseiller familles et assistants maternels dans le domaine de la petite enfance.

- ◆ Relais La Ronde des Loupiots / Sylvie LE GAL
6 impasse Charassin 69210 L'Arbresle
04 37 58 05 28
relais.larondedesloupiots@paysdelarbresle.fr
- ◆ Relais Les Écureuils / Audrey POLTURAT
15 rue de la Mairie 69210 Lentilly
04 74 01 52 59
relais.lesecureuils@paysdelarbresle.fr
- ◆ Relais Pas à Pas / Isabelle QUARANTE
2 rue du Musée 69210 Saint-Pierre-la-Palud
04 87 34 02 67
relais.pasapas@paysdelarbresle.fr

Point Information Jeunesse (PIJ)

Le Point Information Jeunesse du Pays de L'Arbresle est un lieu ressource pour informer les jeunes de 11 à 30 ans sur diverses thématiques (emploi-job, orientation, santé, logement, numérique, engagement, vie pratique, mobilité...).

L'année 2023 sera marquée par 5 grands projets et thématiques :

- ◆ Janvier-février : ces deux mois seront marqués par de nombreux événements à destination des jeunes qui cherchent leur voie. Le PIJ se mobilise sur l'**orientation** : informations et accompagnement au travers d'**outils, de documentation et de rendez-vous personnalisés** avec un informateur jeunesse, disponible aussi toute l'année.
- ◆ Avril : « Jeunesse Indépendante » des ateliers seront proposés aux futurs étudiants, jeunes pros... dans les communes et au sein des établissements scolaires. L'occasion de venir à la pêche aux infos pour tout savoir sur l'indépendance : gestion du budget, sécu/mutuelle, logement, se nourrir à petit budget, lâcher prise et être serein...
- ◆ Mai : « Trouve Ton Job » les Jobs d'été, c'est une grande étape ! A partir d'un coaching « CV, lettre de motivation, entretiens et technique de recherche », tout pour trouver de quoi travailler pendant l'été.
- ◆ Octobre : « Trouve Ton Stage » le stage d'observation en 3^{ème} est une bonne occasion pour réfléchir à son orientation et découvrir un métier. Le PIJ accompagne les jeunes dans la recherche d'une idée de métier qu'ils aimeraient découvrir et d'un stage dans ce domaine.
- ◆ Décembre : « Calendrier de l'Info » durant la première quinzaine du mois de décembre, chaque jour une info sur nos réseaux sociaux pour découvrir les thématiques du PIJ, des services, des jeunes investis du territoire et plein d'autres surprises !

Le PIJ est également présent dans les établissements scolaires du territoire pour des projets et des ateliers. Ceux-ci concernent, selon l'âge et les besoins des élèves, l'**orientation**, le numérique et les réseaux sociaux, l'**éducation** aux médias, le logement, la gestion du budget, l'**engagement**, la santé...

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les informateurs jeunesse au 04.74.72.02.19 ou les rencontrer place Pierre Marie Durand à L'Arbresle les lundis, mardis et vendredis de 14h00 à 17h00, les mercredis de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 ainsi que les jeudis de 14h00 à 19h00.

Retrouvez toute notre actualité sur LinkedIn, Facebook et Instagram (PIJ Pays de L'Arbresle).

Espace France services

Pour vos démarches administratives, l'Espace France services vous aide.

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires ! Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... À moins de 30 minutes de chez vous, au siège de la Communauté de communes du Pays de L'Arbresle, les agents France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien.

France services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la Mutualité sociale agricole (MSA) et la Poste.

Ainsi, pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ces neuf partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux, comme Soliha, la MSA et la CAF.

« Un service attendu par de nombreux habitants, et qui nous l'espérons apportera des réponses aux difficultés que rencontrent bon nombre d'entre eux dans les démarches administratives du quotidien » Jean-Bernard CHERBLANC, vice-président de la CCPA en charge des solidarités.

L'Espace France services, c'est aussi une aide au numérique

Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les agents France services vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.

En complément des démarches administratives, l'Espace France services de la CCPA vous donne accès à des postes informatiques en libre-service.

Les agents France services vous accompagnent sans rendez-vous les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 12h30 et les mercredis de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, et sur rendez-vous les mercredis de 12h00 à 14h00.

Pour prendre rendez-vous : 04.37.49.70.91 ou par mail : maison.france.services@paysdelarbresle.fr

Où : Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle au RDC 117 rue Pierre Passemard 69210 L'Arbresle

LES ASTUCES POUR BIEN TRIER !



Depuis le 1er février 2022, le tri est devenu **plus simple**, puisque vous pouvez **trier tous vos emballages**. Mais savez-vous pourquoi c'est nécessaire que chacun joue le jeu ? Triier permet le recyclage de la majorité des emballages, ce qui contribue à **réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)**, mais aussi à **économiser les matières premières**.

Triier permet aussi de **réduire les coûts des collectivités**, en réduisant le volume des déchets incinérés, qui coûtent plus cher que les déchets triés.

De plus, le tri est vecteur de création de filières et donc d'emplois.

Voici donc les gestes à adopter au quotidien pour que le tri soit optimal !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à demander à votre collectivité le *mémo-tri*, ou bien rendez-vous sur <https://www.sytraival.com/>

JE N'IMBRIQUE PAS

JE JETTE EN VRAC, ET PAS EN SAC !

JE ME RENSEIGNE SUR LES CONSIGNES DE TRI
<https://www.sytraival.com/> ou sur le site de ma collectivité

QUE DES EMBALLAGES

VIDÉS !

JE SÉPARE L'OPERCULE DU POT / DE LA BARQUETTE ET JE LES METS TOUS LES DEUX AU TRI

HALTE AUX ERREURS DE TRI...!

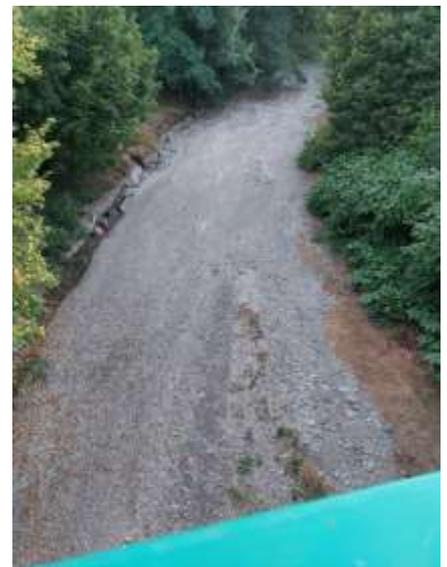
LES PETITS OBJETS ET DÉCHETS HYGIÉNIQUES VONT DANS LES SACS NOIRS

SYNDICAT DE RIVIÈRES BRÉVENNE - TURDINE

Les actions du syndicat en 2022

L'été 2022 restera dans les mémoires du fait de la sécheresse précoce et durable qui a touché nos territoires. Pour la première fois, le Préfet du Rhône a décrété l'état de crise, restreignant l'usage de l'eau aux usages vitaux, sanitaires et de sécurité (eau potable, sécurité incendie...). L'action du Syndicat de rivières Brévenne-Turdine, en passe de démarrer son Plan de Gestion de la Ressource en Eau, revêt toute sa pertinence : comment pouvons-nous adapter nos pratiques pour utiliser moins d'eau, pour mieux la répartir et maintenir les usages vitaux ? Tel est le défi qui nous attend.

Un des axes de réflexion concerne l'utilisation de l'eau stockée dans des retenues pour l'irrigation agricole. 430 retenues de plus de 1000 m² ont été recensées sur le bassin versant, et la moitié d'entre elles n'a plus qu'un usage d'agrément, alors que leur création a très souvent été financée par des fonds publics agricoles. En outre, parmi ces 430 retenues, plus d'une centaine sont construites en travers de cours d'eau et font barrage aux écoulements : elles ne laissent rien passer vers les cours d'eau en été. L'ampleur de la tâche est à la mesure de l'ampleur du défi...



Tout au long de l'année 2022, les habitants du bassin versant Brévenne-Turdine ont été invités à participer à différents temps forts organisés par le SYRIBT : **apéritif'eau**, **voyage au centre de l'eau**, **guinguette de l'eau**... ont permis aux citoyens intéressés de découvrir les milieux aquatiques de leur territoire et d'apporter leurs idées ou leurs connaissances pour faire grandir l'action du SYRIBT. Un réseau citoyen s'est mis en place, n'hésitez pas à le rejoindre ! Que vous ayez l'âme d'une "sentinelle", qui observe les rivières au gré de ses promenades, l'envie de partager vos savoirs sur l'eau et ses usages dans votre commune, l'envie de mettre la main à la pâte lors de chantiers participatifs ou d'inventaires, ou bien d'autres choses encore, faites-vous connaître !

Effectif

Actuellement, 21 sapeurs-pompiers composent le casernement de Bully, notamment grâce à l'arrivée de 3 recrues :

- ◆ Douchka DEPINAY par voie de mutation
- ◆ Simon PERRIN par recrutement
- ◆ Morigane GONON par recrutement

Bienvenue à eux trois.

Interventions

Le nombre d'interventions a augmenté cette année. Sur la même période, nous avons réalisé 28 interventions de plus soit une augmentation de 8,7% par rapport à l'année dernière malgré une légère baisse de nos effectifs en personnel formé.

1. Activité par commune

Commune	Nombre de sorties engins du centre	%
Amplepuis	1	0,3%
Ancy	7	2,3%
Arbresle (L')	5	1,6%
Breuil (Le)	1	0,3%
Bully	126	40,5%
Chamelet	1	0,3%
Châtillon	1	0,3%
Chessy-les-Mines	1	0,3%
Eveux	2	0,6%
Fleurieux-sur-l'Arbresle	4	1,3%
Joux	4	1,3%
Légnay	2	0,6%
Lentilly	1	0,3%
Létra	1	0,3%
Sain-Bel	1	0,3%
Saint-Clément-sur-Vaissonne	1	0,3%
Sainte-Paule	1	0,3%
Saint-Forgeux	3	1,0%
Saint-Germain-Nuelles	39	12,5%
Saint-Marcel-l'Éclairé	2	0,6%
Saint-Pierre-la-Palud	2	0,6%
Saint-Romain-de-Popey	32	10,3%
Saint-Vérand	2	0,6%
Sarcey	42	13,5%
Savigny	7	2,3%
Sourcieux-les-Mines	1	0,3%
Tarare	3	1,0%
Val d'Oingt	6	1,9%
Vindry-sur-Turdine	12	3,9%
Total	311	100,0%

Remerciements

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de BULLY voudrait remercier les populations de SARCEY et BULLY pour l'accueil et la générosité que vous nous réservez chaque année lors du passage de notre traditionnel calendrier. La présence toujours plus nombreuse des habitants de notre secteur lors de nos manifestations comme le concours de pétanque ou la vente de tartiflette, nous apporte beaucoup de satisfaction et nous permet de passer des bons moments conviviaux.

Devenir sapeur pompier volontaire

En ces périodes difficiles, l'engagement citoyen prend tout son sens.

Suite à la mise en place de l'engagement différencié, il est désormais possible pour les personnes souhaitant devenir sapeur-pompier volontaire de pouvoir faire uniquement du SUAP (secours d'urgence aux personnes), ce qui représente presque 85% de l'activité du SDMIS.

Secondairement, les activités d'incendies et d'opérations diverses peuvent être proposées aux pompiers qui le souhaitent.

Si vous avez envie de rejoindre notre équipe ou si vous avez des questions, le personnel de Bully est présent tous les dimanches matin à la caserne, n'hésitez pas à passer nous voir.

1922 - 2022 Centenaire du centre d'intervention

Le 1^{er} octobre 2022, nous avons fêté le centième anniversaire de notre caserne. Cette journée a été l'occasion de rendre hommage à nos anciens et de présenter notre centre aux habitants.

La présence d'un grand nombre d'habitants du secteur pour cet événement exceptionnel nous a montré une fois de plus l'importance et l'attachement que vous nous portez.

Ce moment nous a permis de remercier toutes les personnes qui se sont succédées au sein de l'amicale et notamment les anciens qui l'ont fait vivre pendant toutes ces années.

Nous saluons également tous les bénévoles des associations Bullyloises qui nous ont donné la main et ont fait vivre une fois de plus l'esprit d'entraide et d'équipe.



L'apparente accalmie de la pandémie liée à la Covid a permis à notre association de renouer avec quelques unes de nos activités habituelles, notamment :

- ◆ Le 15 janvier, notre assemblée générale 2022 a regroupé une vingtaine d'adhérents, accompagnés par le président de l'association cantonale R. P. Negro et des élu(e)s de nos deux communes, avec présentation de leurs rapports moral du président, d'activités du secrétaire et financier de la trésorière.
- ◆ Le 19 mars, notre concours de belote a regroupé 72 beloteurs de Sarcey, et autres communes plus ou moins proches, qui sont venus concourir tout en passant un agréable après-midi. Tous les joueurs sont repartis avec un lot après avoir partagé une assiette anglaise offerte à tous les participants, sans parler de la quinzaine de cadeaux remis aux chanceux gagnants de la tombola. L'association les remercie tous mais aussi les commerçants et artisans pour tous les lots qu'ils ont offerts.
- ◆ La cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai avec dépôt d'une gerbe et respect d'une minute de silence devant chacun des monuments aux morts de nos communes.
- ◆ La friture du 4 août réunissant les anciens combattants de nos deux communes et de celle de Bully, les membres solidaires et leurs proches à la maison des associations à Sarcey, toujours dans une ambiance amicale.
- ◆ Le samedi 15 octobre, le pèlerinage à la basilique de Fourvière organisé par l'association départementale des CATM regroupant une soixantaine de drapeaux de diverses associations d'anciens combattants venant des communes du département du Rhône. L'office a été célébré, comme depuis un certain nombre d'années, par le père Rémy Forissier, curé de notre paroisse, qui par ailleurs travaille au niveau départemental pour le rapprochement des deux associations d'anciens d'Algérie les CATM et la FNACA.
- ◆ Le 20 octobre, nos adhérents se retrouvaient au restaurant Chatard avec une importante délégation de nos collègues de La Tour de Salvagny pour un déjeuner grenouilles bien apprécié de tous les participants.

◆ Le 11 novembre pour commémorer l'armistice de 1918, nous avons apprécié la présence d'une importante délégation de sapeurs-pompiers de Saint Germain-Nuelles toujours fidèles à nos manifestations, de notre batterie fanfare à Sarcey ainsi que des enfants des écoles, dont nous remercions plus particulièrement leurs enseignants pour leur implication à bien faire comprendre l'importance du devoir de mémoire qui incombe à chacun dès notre plus jeune âge.

A cette occasion, la médaille de la reconnaissance de la Nation a été remise respectivement à Jean Variard, président de notre association et Roger Perras de Saint Germain-Nuelles, par les maires de nos communes qui ont retracé leurs parcours depuis leur naissance jusqu'à nos jours, en insistant plus particulièrement sur leur période de mobilisation en Algérie mais aussi sur leurs engagements respectifs lors de leur retour dans la vie civile. Tous deux, déjà titulaires de la carte du combattant et de la médaille de la croix du combattant, ont été mobilisés pendant 28 mois dont la plus grande partie en Algérie. Pour information, le titre de reconnaissance de la Nation est accordé aux personnes ayant participé aux conflits armés majeurs auxquels la France a pris part. Le titre se présente sous la forme d'un diplôme signé par le ministre chargé des anciens combattants et victimes de guerre.



Jean et Roger étaient bien détenteurs de ce titre depuis de nombreuses années, mais la médaille correspondante ne leur avait jamais été remise. Nous nous réjouissons que le public ait été très nombreux pour les accompagner à cette cérémonie et pour les féliciter.

- ◆ Le 5 décembre, pour commémorer la Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Cette cérémonie est organisée avec nos collègues anciens combattants de Bully et se déroule annuellement devant le monument d'une de nos communes chacune à leur tour; cette année, Sarcey en avait la charge.
- ◆ Enfin le 8 décembre, une vingtaine de nos adhérents ont participé au repas cantonal organisé cette année par nos collègues de Savigny à l'auberge de la ferme des Granges à Légny.

Nous nous réjouissons que ces manifestations aient pu se dérouler sans difficultés. Toutefois, nos deux sorties programmées respectivement en Côte d'Or et à Equita-Lyon ont dû être annulées par manque de participants.

En 2023, nous organiserons à nouveau le concours de belote : la date du samedi 25 mars et la salle des fêtes de Sarcey ont été retenues; venez nombreux.



Depuis plusieurs décennies, Aide et Fraternité apporte son soutien à Dolbel, au sud-ouest du Niger. Dans cette zone sahélienne frappée par les famines, notre association fait tout son possible pour favoriser la scolarisation de collégiens et lycéens, **parce que nous croyons vraiment que l'éducation est le chemin vers le développement**. Nous assurons donc la majeure partie du financement de la cantine scolaire, à laquelle ont accès les garçons et les filles les plus démunis : certains viennent de loin et doivent se contenter de cet unique repas quotidien, sans lequel ils ne seraient pas en mesure d'étudier.

La région de Dolbel, dite « des trois frontières » (Burkina Faso, Mali, Niger) est plongée dans l'insécurité causée par les groupes armés, et l'établissement que nous soutenons est l'un des rares à continuer de fonctionner, grâce au courage et à la détermination des enseignants. Nous avons une collaboration parfaite avec le proviseur, et l'archevêché de Niamey fait le nécessaire pour faciliter notre action.

Ces conditions climatiques et sociétales font que notre aide financière est vraiment indispensable. C'est pourquoi nous comptons sur votre générosité, tout particulièrement à l'occasion de notre couscous annuel. Il se tiendra cette année à Saint-Romain-de-Popey le 4 mars 2023, si une nouvelle vague de Covid ne vient pas nous en empêcher.

Nos amis Nigériens nous expriment régulièrement leurs chaleureux remerciements pour tant d'années de solidarité.

MISSION LOCALE NORD-OUEST RHÔNE

Faciliter l'accès à l'autonomie :

Présentes sur l'ensemble du territoire national depuis 1982, les 440 Missions locales sont un service public de proximité avec un objectif essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

La Mission locale rurale Nord-Ouest Rhône (MLRNOR) propose aux jeunes un accompagnement global pour les rendre autonomes et indépendants, tant sur le plan social que professionnel.

La Mission locale aujourd'hui, c'est 600 jeunes accompagnés sur le territoire à l'instant T et plus de 900 jeunes accompagnés par an.

Nous composons avec des problématiques multiples pour que les jeunes puissent accéder, avec notre soutien, à cette fameuse autonomie.

Contactez la Mission Locale Nord-Ouest Rhône :

24 avenue Ch.de Gaulle - 69170 Tarare

contact@missionlocale.org / 04 74 05 00 30

Application : www.missionlocale.app

Nos réseaux sociaux :

Facebook - Twitter - LinkedIn :

[@MLRNOR](https://www.facebook.com/MLRNOR)

Youtube - Tik Tok - Instagram :

[@mamissionlocale](https://www.instagram.com/mamissionlocale)



Ce contrat s'inscrit dans le plan « 1 jeune, 1 solution ». Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans (29 ans si travailleur handicapé), qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Il s'agit d'un parcours personnalisé de 6 à 12 mois comprenant à la fois un accompagnement individuel ainsi qu'un programme d'ateliers collectifs ou d'activités (15h à 20h par semaine). En fonction de leurs ressources, les jeunes inscrits peuvent bénéficier d'une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 520 €.



pour tous, toute la vie, partout



Premier réseau associatif national de services à la personne

L'association ADMR de PONTCHARRA SUR TURDINE, c'est :

241
bénéficiaires
accompagnés

24 858 heures
d'intervention

10
Communes
d'intervention

Affoux, Ancy,
Dareizé, Les Olmes,
Pontcharra/Turdine,
Sarcey, St Forgeux,
St Loup, St Marcel
l'Eclairé, St Romain
de Popey

L'ADMR est un réseau national associatif, indispensable au maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie et fragiles, principalement âgées ou en situation de handicap. Le salarié aide le bénéficiaire dans les tâches qu'ils ne peut plus faire lui-même, tout en apportant de l'échange, du lien, de la considération et de la joie.

! Recrutement !

Pour répondre aux besoins croissants des bénéficiaires et continuer d'apporter son aide à toutes les personnes ayant besoin de ses services, l'ADMR de PONTCHARRA recrute et propose plusieurs postes en CDI, d'aide à domicile ou d'auxiliaire de vie, pour débutants ou diplômés, dont les temps de travail peuvent varier, en fonction de la demande du candidat (temps partiel, temps plein). Sans expérience, l'ADMR accompagne et forme les nouveaux salariés. Le principal est d'avoir envie d'aider les autres et d'aimer le contact humain.



Revalorisation des Salaires !

Après la mise en place en 2021 de l'avenant qui a entraîné une revalorisation moyenne de près de 15% des rémunérations et une refonte complète de la grille conventionnelle, le point d'indice a été revalorisé au 1er juillet 2022 entraînant une hausse de 2,18% des rémunérations. Rejoignez nous!

Osez un métier qui fait grandir !



CDI/CDD

24/35 heures

Débutants acceptés

SERVICES
ET SOINS
des
SENIORS

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

ENTRETIEN
de la
MAISON

ACCOMPAGNEMENT
de
HANDICAP

Association ADMR de Pontcharra

4, rue Martin Luther King

04.74.63.60.43

admr.pontcharra@fed69.admr.org



admr-rhone.fr

l'Entraide

— vous faciliter la vie à domicile —

Un accueil unique pour accéder
à l'ensemble de nos prestations à domicile



Nos missions:

◆ Service d'aide à domicile

Levers, couchers, repas, toilettes, ménage, courses, transport accompagné

◆ Service de soins infirmiers à domicile de jour et de nuit

Soins d'hygiène et de confort, levers, couchers et surveillance de la prise des traitements, passages de sécurité en cours de nuit

◆ Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants

Soutien aux proches, aidants de personne souffrant d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer et maladies apparentées, Parkinson, AVC...)

◆ Aide à la constitution des dossiers

Aides financières Département, caisses de retraite, mutuelles, Sortir Plus, CESU et Crédit d'impôts de 50%

◆ Équipe spécialisée Alzheimer à domicile

Stimulation et activités visant à repousser et atténuer les effets de la maladie d'Alzheimer...

◆ Restaurant associatif

Plus de 90 repas préparés chaque jour sur place, servis dans nos locaux ou portés à domicile avec l'aide de nos bénévoles

◆ Activités de maintien du lien social et de prévention de la perte d'autonomie

Tout un panel d'activités - individuelles et collectives - qui contribuent au bien être du corps et de l'esprit : ateliers bien être et santé, ateliers mémoire, belote, chorale, couture, informatique, marche, mobilité articulaire, sorties restaurant, tarot, voyage, yoga, yoga du rire, prévention des chutes, rencontres autour de repas dans notre restaurant...

Un appel à dons pour défendre le droit de bien vivre à domicile.

Faciliter la vie à domicile, prévenir la perte d'autonomie, favoriser le lien social, soulager les aidants sont nos raisons d'être.

En faisant un don, devenez acteur de notre projet d'acquisition et de réhabilitation de nouveaux locaux.

Pour disposer de locaux plus grands et plus adaptés / Améliorer la qualité d'accueil / Regrouper l'ensemble de nos activités et animations / Sécuriser l'accès et faciliter le stationnement / Agrandir le restaurant et créer une terrasse / Créer un espace de formation et valoriser les métiers de l'accompagnement et du soin / Consolider la qualité de vie au travail et préserver la santé des salariés / Développer de nouveaux services.

Renseignements auprès de l'association.

l'Entraide
— vous faciliter la vie à domicile —

en résumé :

- 1000 bénéficiaires,
- 500 interventions personnalisées par jour,
- 500 adhérents,
- 150 salariés, 60 bénévoles.

l'Entraide
dans votre commune

D118

SARCEY

- ◆ 1 adhérent
- ◆ 9 personnes aidées
- ◆ 2 salarié(e)s

l'Entraide
— vous faciliter la vie à domicile —

13 bis boulevard Voltaire
69170 TARARE
Tél. 04 74 63 01 21
contact@lentraide.com
www.lentraide.com

Ouverture au public du lundi au vendredi
de 8 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 00

UNA NF Service aux personnes à domicile (NF 311)

Le but de l'association est d'apporter aux personnes handicapées et à leurs familles une aide morale et matérielle sous toutes ses formes, de poursuivre auprès des pouvoirs publics toutes démarches pour reconnaissance des droits aux personnes en situation de handicap et à leurs familles et d'assurer éventuellement toutes activités à caractère éducatif, social ou familial. Nous remercions les communes qui nous apportent leur soutien par une subvention et une mise à disposition de salles pour nos réunions. Nos recettes proviennent aussi de nombreux adhérents (112) et la vente de cerises au profit de l'APHRA par H. DUPERRÉ.

S'entraider, Informer, Participer.

L'année 2022 a vu nos projets reprendre doucement après la crise du COVID.

Le concours de belote n'a pu avoir lieu suite aux restrictions imposées par la crise sanitaire, mais nous avons bon espoir qu'il puisse se dérouler au printemps 2023.

Notre assemblée générale a eu lieu le 9 avril et s'est poursuivie comme toutes les années par un repas pris ensemble et animé musicalement pour danser et passer un moment festif. Nous avons organisé notre sortie annuelle le 21 mai à Thiers avec la visite du musée de la ville et une coutellerie. Notre goûter de Noël a eu lieu le 10 décembre pour nos adhérents et les résidents du foyer des 3 vallées. L'animation musicale était assurée par un musicien qui habite un des studios de l'AAPHTV.

Ces rencontres nous donnent l'occasion de retrouver régulièrement nos adhérents et d'être au plus près de leurs désirs et besoins.

Nous restons à votre écoute

Contact : www.aphra.fr - aphra.association@gmail.com

christine.favrepierret@gmail.com

Tel.: 06 27 10 16 45



AU CŒUR DE KYLIAN



Au cœur
de Kylian

Notre 3^{ème} édition a été, encore une fois, un grand moment de partage et de soutien tant financier qu'humain.

Nous avons décidé de ne pas réitérer notre course en 2024 afin de prendre du recul et de permettre aux membres de notre famille d'avancer.

Notre but, en créant cette association, a été largement atteint avec de nombreuses donations depuis 2018.

Notre association continuera de vivre à travers des actions spontanées et les bénéfices de l'édition 2022. Grâce à notre course de cette année, nous avons déjà pu reverser à 3 associations. Nous vous laissons les découvrir sur notre site internet :

<https://aucoeurdekylian.wixsite.com/asso>

Nous en profitons pour remercier encore une fois toutes les personnes, tous les Sarceyrois, qui ont encore répondu présent pour participer à notre course. Merci à vous, bénévoles, sponsors et coureurs.



Nous remercions les élus de SARCEY de nous donner la possibilité de nous exprimer et de vous expliquer, au travers de ce bulletin, le but de notre association.

Nos motivations et actions :

- ◆ Informer la population de projets qui la concernent directement et l'impacteraient durablement.
- ◆ Exiger le respect du droit, notamment environnemental.
- ◆ Nous préoccuper de la résilience alimentaire de notre territoire, donc d'alimentation locale, ce qui est un enjeu majeur pour les années à venir (cf. rapport sénatorial du printemps 2019).
- ◆ Nous proposer comme co-acteur local d'un aménagement économique orienté sur l'agro-alimentaire, créateur d'emplois pérennes et de qualité, favorable à la vie de tous, ici, demain, dont nous pourrions être fiers devant nos enfants.

Dès sa création, le collectif prend à bras le corps la question de la disparition des terres agricoles et celui des enjeux environnementaux dans le Val de Turdine.

Avec l'autoroute, les projets d'économie industrielle de la CCPA (Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle) et de la COR (Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien) foisonnent (ex. Boiron).

Sans l'action du Collectif Quicury, ce sont plus de 200 hectares (chiffre établi à partir du rapport SMADEOR-Blezat) de terre agricole qui étaient voués à disparaître entre les quatre communes des Olmes, Saint-Romain-de-Popey, Sarcey et Bully.

Les résultats sont encourageants puisque nous avons sauvé 40 hectares environ, sans aucun préjudice pour les entreprises artisanales locales qui trouvent à s'installer soit dans les zones artisanales, soit en réhabilitant des friches industrielles.

Aujourd'hui, le Collectif continue sa veille concernant le respect du Droit, en particulier celui de l'environnement. Il œuvre à la mise en place de projets alternatifs visant une production alimentaire locale.

Pour vous informer, vous pouvez recevoir notre lettre d'information en vous abonnant à partir de notre site <https://quicury.org> ou bien nous écrire sur la boîte mail : quicury@riseup.net



Le Conseil d'administration de Quicury

Sarcey a eu la joie d'accueillir le projet « Papier cuisson » inscrit dans le projet de territoire des « Murmures du Temps ».

Le collectif « Papier cuisson » est né d'une envie de partage entre les générations, de créer du lien social à partir de la cuisine comme fil conducteur tout en illustrant sur papier.

Ninon Mazeaud et Armand Leclercq sont intervenus sur la commune entre le 6 juin et le 6 juillet 2022 et c'est au Crêt de Bine qu'ils ont posé leurs valises, crayons et couteaux durant un mois.

Ce projet participatif a permis à Ninon, plasticienne, et Armand, chef cuisinier passé par l'Institut Paul Bocuse, d'aller à la rencontre de Sarceyrois de tous âges et de producteurs locaux... pour se raconter en recettes... et se mettre en scène à l'encre de chine.

Collecte de recettes et art se côtoient dans un livre que nos deux artistes ont réalisé et édité en un petit mois seulement. Ce livre a été généreusement offert à chaque producteur rencontré puis à chaque participant lors des festivités pour clôturer ce projet culinaire et artistique.

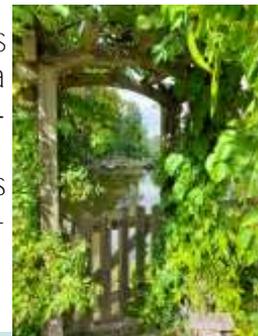
En effet, un grand repas a eu lieu dans la cour de l'ancienne école décorée d'illustrations murales de Ninon (encore visibles à ce jour), autour d'une cinquantaine de convives et de mets concoctés par le Chef Armand et plusieurs jeunes du village.



Un moment gourmand et convivial que nous ont encore offert Ninon et Armand, avec leur bonté de cœur. Que ce soit au Crêt de Bine ou plus généralement à Sarcey, leur vitalité, bonne humeur, simplicité et gentillesse ont marqué les esprits et leur passage restera un doux souvenir.

L'année 2022 a conforté les premiers membres fondateurs de l'association JARDIN DES EAUX à poursuivre le projet sociétal et humain qui les anime. A la date anniversaire de la fin de son premier exercice, le 30 juillet 2022, l'association comptait 78 membres. Depuis, nous avons déjà enregistré de nouveaux adhérents.

Nous travaillons étroitement avec l'office de tourisme du pays de L'ARBRESLE car nous souhaiterions formaliser dans une convention notre intégration dans le paysage touristique local.



Trois dates marquantes en 2022 :

- ◆ Inauguration de la gloriette le 14 mai 2022 : journée de rencontres amicales autour de mets divers et surprise d'Odile FUSTIER, violoncelliste professionnelle, qui a improvisé 3 morceaux accompagnés par le chant des oiseaux et le bruit de l'eau de source qui coule.
- ◆ Ouverture les 3 et 4 juin 2022 pour l'opération nationale des « Rendez-vous aux jardins ». Presque 200 visiteurs dont certains qui étaient déjà venus pour les Journées du Patrimoine.
- ◆ Journées européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre 2022. Elles ont généré presque 400 visiteurs. Michel DEFLACHE a eu la gentillesse de faire deux conférences sur le thème de l'utilisation des plantes sauvages du sud Beaujolais, le public fut de nombre et attentif. Réception en avant-première, la veille de l'ouverture le 16 septembre en « visite privée », du Conseil municipal de Sarcey qui a permis à certains élus de découvrir ou redécouvrir le passé de ce lieu.



En plein fleurissement, nous avons également reçu plusieurs groupes d'amateurs de jardins : Roses Anciennes en France et Les Jardiniers du Dimanche...

Par ailleurs, nous avons accueilli des membres bénéficiaires de l'association Ta'Vitae qui a pour objet d'améliorer le quotidien des personnes atteintes de cancer et de leurs aidants sur le secteur de TARARE. Outre la visite du jardin et la dégustation de l'eau, nous avons proposé des bains de pieds à l'eau de source et aux pétales de roses, tout en dégustant un gâteau au chocolat maison.

En parallèle, tout au long du mois de juin 2022, l'association a été sollicitée par le Maire de SARCEY pour participer au projet « Papier Cuisson » initié par la Communauté de Communes du Pays de L'ARBRESLE. La finalité de ce projet était de terminer par un dîner intergénérationnel auquel nous avons assisté tout en four-nissant l'eau de source.

Enfin, quelle belle surprise un jour de juillet quand Fabrice MONTMARTIN et Laurent JUNET nous ont appelés en nous indiquant avoir pu obtenir l'arrêté ministériel du 29 mars 1858 d'autorisation de la source (87 pages manuscrites). Plus récemment, ils ont obtenu celui de sa fermeture suite à une inexploitation prolongée, daté de 1938.

Nous en profitons pour inviter tous les Sarceyrois(es) à venir nous apporter/prêter ou nous raconter tout ce qui pourrait à voir avec cette époque de notre commune. Nous souhaitons vivement enrichir nos archives.



Nathalie DELMARRE, Présidente
462 chemin des Quartières 69490 SARCEY
Tel : 06 81 32 75 00
Mail : jardindeseaux@orange.fr
Instagram : [jardindeseaux](https://www.instagram.com/jardindeseaux)
Facebook : [jardin des eaux](https://www.facebook.com/jardin.des.eaux)



Last minute ! : Le JARDIN DES EAUX a été reconnu d'intérêt général le 20/12/2022

LES P'TITS BOUTS DE SARCEY

Notre association, créée en février 2019 regroupe désormais 13 assistantes maternelles réparties sur la commune.

Ce regroupement favorise la communication et une meilleure cohésion entre collègues et permet aux enfants qui leur sont confiés de profiter d'une salle mise à disposition par la commune.

C'est d'ailleurs l'occasion de remercier les jeunes qui ont participé à une remise en beauté de ce local via un « chantier jeunes » organisé par la mairie de Sarcey en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle. Bravo et merci à ces jeunes, qui ont bien travaillé !!!

Retrouvez les coordonnées de toutes les assistantes maternelles sur le site de l'association www.lesptitsboutsdesarcey.fr



SOU DES ÉCOLES

Cette année 2022-2023, l'association du Sou des écoles de Sarcey est présidée par M. Romuald Delangle. L'association organise tout au long de l'année scolaire des manifestations dans le but de financer au maximum les sorties et les projets scolaires. Elle permet de créer du lien social, on se réunit régulièrement, on échange et ce toujours de manière conviviale.

Cette année écoulée fut un vrai challenge puisque tous les membres du bureau étaient nouveaux.

Grâce au soutien des anciens membres, l'année fut une belle réussite.

Pour l'année 2022-2023, nous avons décidé de renouveler la traditionnelle vente de gâteaux. Chaque vendredi avant les vacances scolaires, quelques membres se réunissent à la sortie de l'école pour la vente de gâteaux, c'est la mise en place du challenge gourmand : « 4 dates, 4 classes, 4 ventes de gâteaux ». La classe qui aura vendu le plus de gâteaux sera récompensée lors de la kermesse en juillet 2023.

La vente de calendriers de l'avent et de sapins de Noël a permis à chacun de se régaler et de bien décorer les maisons avant le passage du Père Noël dans les classes.

L'année dernière, nous avons innové en organisant une soirée carnaval qui a été un franc succès. Elle sera donc renouvelée le 10 mars.

Concernant la suite des manifestations, la vente de chocolats de Pâques et bien sûr la traditionnelle kermesse le 1^{er} juillet prendront une belle place dans notre calendrier, et le vôtre, nous l'espérons !

N'hésitez pas à nous suivre sur la page Facebook : sou des écoles Sarcey

L'équipe du Sou des écoles de Sarcey



Ces dernières années, le contexte inflationniste lié aux diverses crises a eu des conséquences assez lourdes sur l'association. Malgré le soutien financier de l'État, les pertes se sont accumulées, liées aux augmentations des charges et du coût des produits. Les absences intermittentes des inscriptions et le maintien d'une cantine ouverte pour peu d'enfants avaient aussi contribué à créer un déséquilibre important entre recettes et dépenses. L'année scolaire 2021-2022 a été un peu moins perturbée par les nombreuses absences liées au Covid; mais cumulées à une baisse des effectifs de l'école, nous avons noté un volume de repas en baisse. Il y a eu sur l'année scolaire 7 446 repas servis et une moyenne d'environ 53 repas servis par jour.

Compte-tenu de ces difficultés, le déficit financier de l'association s'établit aux alentours des 6 000€.



Nos enfants ont toujours autant de plaisir à manger à la cantine. Le Ch'tit Midi continue de proposer des repas de qualité tant au niveau de l'équilibre alimentaire que du goût. Des produits issus de la filière bio ont été introduits dans les repas et des actions de sensibilisation au gaspillage ont été menées par Thérèse et l'équipe encadrante.

Le système de réservation via le logiciel en ligne « Cantine de France » a allégé considérablement le travail des bénévoles de l'association et est apprécié par les parents pour le suivi des réservations.

Fin 2021, nous avons regretté l'absence de notre cantinière Thérèse pendant 15 jours. Durant ce laps de temps, le Ch'tit Midi a pu apporter une continuité de service pour les enfants, avec la première semaine la fourniture des repas par un prestataire implanté à Bully, puis la seconde semaine, la préparation et la livraison des repas par le Chatard que nous remercions chaleureusement.

Le bureau de l'association n'avait pas évolué l'an dernier avec l'absence de nouveaux membres. Malgré cela, **les bénévoles ont su répondre présent et se sont tous activés pour assurer la pérennité de l'association** dans une très bonne entente. L'assemblée générale du 23 septembre dernier a permis l'intégration de nouvelles recrues dans le bureau. Nous regrettons le départ du président Alexandre Monteiro et de la trésorière Anne-Peggy Forest, et les remercions pour leur implication volontaire et dévouée ces dernières années, malgré les difficultés rencontrées.

Il a été décidé, à compter de janvier 2023, une augmentation du prix du repas, passant de 4,00€ à 4,50€ pour les élèves, et un prix de 5,00€ pour l'équipe encadrante. Le montant de la cotisation annuelle est maintenu à 15€. Cette décision tarifaire est essentielle à la survie de l'association.

Pour réduire les coûts, nous cherchons à privilégier des produits locaux et de qualité. D'autres pistes sont à l'étude pour réduire les frais de l'association et ainsi réguler les dépenses. Le Ch'tit Midi des Gones serait par ailleurs sensible à la générosité financière des particuliers et des entreprises à travers des dons. Nous en profitons pour remercier la mairie de Sarcey pour son précieux soutien.

Nous tenons à faire un nouveau rappel aux parents pour qu'ils veillent à anticiper les réservations de repas, à ce que leur portefeuille sur « Cantine de France » ne soit pas débiteur. Il y a toujours des enfants qui se présentent à la cantine sans réservation, ou qui sont absents, sans que l'association soit prévenue de cela, ce qui complique le travail de préparation de Thérèse. Nous demandons donc davantage de rigueur et de nous contacter au besoin.

Le début d'année scolaire 2022-2023 laisse entrevoir une augmentation du nombre de repas servis par rapport à la même période l'an dernier. L'équipe travaille avec optimisme et enthousiasme pour rétablir l'équilibre des comptes et ainsi maintenir le fonctionnement de la cantine de l'école publique Émile Blanc de Sarcey.

Contact : chtitmididesgones@gmail.com

Réservation des repas en ligne sur parent.cantine-de-france.fr

Composition du nouveau bureau :

Présidente : DAMIZET Perrine

Vice-Président : FABRE Gaëtan

Trésorier : PIEROTTI Nicolas

Trésorière Adjointe : HEURTAULT Sarah

Secrétaire : RIBOT Bénédicte

Secrétaire Adjointe : MANCEBO Stella

Chargée de communication : PERRIN Sylvie

LES OISILLONS DU RAVATEL

Les six professionnelles de l'établissement Les Oisillons du Ravatel accueillent les enfants de 10 semaines à 4 ans, dans des locaux neufs avec jardin attenant.

Accueil occasionnel ou régulier, en journée ou ½ journée ou horaires atypiques.
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h (même le mercredi)

Crèche à gestion associative, chaque parent peut, s'il le souhaite être membre du Conseil d'Administration de la crèche.

L'établissement bénéficie de subventions de la CAF et des communes de L'Arbresle, Saint Germain-Nuelles et Sarcey

Espace santé les Mollières
47C rue Foucré
69210 L'ARBRESLE
Tél : 09 81 98 00 05
Courriel : lesoisillonsduravatel@gmail.com



MICRO CRÈCHE

La micro crèche Rires d'Enfants - 345 rue de la Noyeraie 69490 SARCEY - a ouvert ses portes le 29 août 2022. Elle est ouverte de 7h30 à 18h30 et accueille 12 enfants dans un cadre lumineux et bienveillant.

Céline, Laurie, Lucie, Garance et Alexie, toutes professionnelles de la petite enfance, assurent le bien-être des enfants.

Notre pédagogie est basée sur l'autonomie, le vivre ensemble, et l'écologie. En effet, la structure utilise des couches lavables, des produits d'entretien écologiques tels que de la lessive au charbon, et fait appel à Gout'Chou, prestataire proposant des repas Bio.

Nous travaillons en coéducation avec les parents et l'accompagnement à la parentalité nous tient à cœur.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail : riresdenfants69490@gmail.com



GRAIN DE SEL

Parents, grands-parents, vous cherchez un lieu pour sortir avec vos enfants de 0 à 6 ans.



Rencontrer d'autres enfants,
d'autres parents,
jouer,
vous détendre,
rompre l'isolement,
créer du lien...

Venez à Grain de Sel,
le mercredi et le jeudi de 15h à 18h
le samedi de 9h à 12h

6 Impasse Charassin à L'Arbresle
04 72 42 26 86 / larbresle.graindesel@laposte.net
www.mairie-larbresle.fr (associations et petite enfance)
www.mon-enfant.fr (lieu d'accueil enfants parents)
Entrée libre 1€ par famille

Les activités ont pleinement repris au sein de l'association des familles pour le bonheur de chacun.

De nombreux adhérents se sont de nouveau inscrits pour poursuivre leur activité ou bien pour en commencer une nouvelle.

Sarcey Danse :

Nombreuses étaient les demandes pour pouvoir renouer avec un cours de Pilates sur la commune et c'est chose faite grâce à l'implication de Pascale. Les deux cours de Pilates suscitent un véritable engouement.

Nombreux aussi sont les sportifs qui viennent se défouler le lundi soir lors du cours de cardio boxe animé par la pétillante Gwen, ou encore les sportifs qui viennent renforcer leur musculature le mardi soir par la non moins pétillante Laurine.

Les enfants aussi ont leur lot d'activités pour bouger et se dépenser avec des cours de rock proposés par Alexis ou encore des cours de hip-hop assurés par le désormais célèbre Fabien, finaliste d'Incroyables Talents.

Voici un petit rappel des activités de Sarcey Danse qui se déroulent à la salle des fêtes et à la maison des associations:

- ◆ lundi : Cardio-boxe (20h15 à 21h15)
- ◆ mardi : Pilates (17h45-18h45) / Renfo musculaire (19h-20h)
- ◆ mercredi : Pilates (11h15-12h15) / Rock enfants débutant (14h30-15h30) / Rock enfants intermédiaire et avancé (15h30-16h30) / Hip-hop 1 (17h-18h) / Hip-hop 2 (18h-19h).

Cette année, nous avons également organisé deux ventes de chocolats, la première pour Pâques et la seconde, il y a quelques semaines, pour les fêtes de fin d'année. Merci aux personnes qui nous ont soutenu lors de cette manifestation.

Enfin, nous avons eu le plaisir de retrouver nos aînés lors du traditionnel repas de la commune. 57 aînés étaient réunis autour d'un bon repas préparé par la maison Chaume de l'Arbresle. Cette année, les tables ont pris des couleurs automnales mêlant le vert sapin et tout un camaïeu d'orange. Chaque convive s'est vu remettre un tote bag à l'effigie de Sarcey.

Ce moment de retrouvailles prend d'autant plus d'importance qu'à l'heure actuelle, il n'y a plus de Club où nos aînés puissent se retrouver chaque semaine autour de parties de belote, scrabble, dominos, etc. Toute proposition est par conséquent la bienvenue afin de pouvoir recréer un lien plus régulier entre les personnes.



Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2023 et nous vous laissons découvrir les articles des autres activités : couture, bibliothèque, gymnastique...

COUTURE

L'atelier couture a rouvert ses portes le 6 octobre avec 3 nouvelles personnes, ce qui nous permet d'avoir notre équipe au complet.

Nous nous réunissons tous les 15 jours le jeudi de 14h à 16h à la Maison des associations, pour créer et confectionner de nouvelles choses en compagnie d'Hélène, notre animatrice, toujours aussi passionnée par son métier, et qui nous fait partager son savoir faire dans la bonne humeur.

Nous avons une pensée toute particulière pour Claudette GRANGE qui nous a quittées en début d'année : agréable, dynamique, elle aimait le contact et ne manquait aucun cours. Nous garderons de très bons souvenirs de ces moments passés en sa compagnie.



Le jeudi 6 octobre 1982 débutait l'activité Gymnastique au sein de L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE SARCEY.

Le quarantième anniversaire a été fêté jour pour jour le jeudi 6 octobre 2022 à la fin de la séance.

Nous félicitons Dédée et Éliane, fidèles à cette activité depuis 40 ans.

Les cours se déroulent à la salle des fêtes le jeudi de 18h à 19h.



Contacts :

Jocelyne BESSON : 04 74 29 89 36 ou 06 78 36 70 64

Dominique NODARI : 04 74 26 88 14 ou 06 44 32 27 92

AMATEURS DE TENNIS

En 2022, l'AATS comptait 27 adhérents.

Au sein de l'association, nous avons possibilité de jouer en loisir et en compétition avec une quinzaine de joueurs classés.

Une équipe féminine et une équipe masculine s'engagent depuis de nombreuses années pour disputer des rencontres interdépartementales par équipe, à l'automne et au printemps.

Nous avons également une équipe féminine engagée pour « les Raquettes FFT », rencontres en poule de 4 clubs, avec un format de matchs en 6 jeux et réservées aux joueuses classées au maximum 30/4.

L'occasion de rencontrer d'autres clubs est toujours enrichissante, même si les bons résultats ne sont pas toujours au rendez-vous. (En toute confiance, les messieurs s'en sortent bien mieux que les féminines...)

La situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser notre soirée annuelle en début d'année, mais malgré une météo plutôt mauvaise, nous avons pu nous retrouver autour d'un pique-nique partagé le 26 juin pour un moment très convivial.

La licence est valable du 1^{er} septembre au 31 août, mais vous avez la possibilité de rejoindre notre association à tout moment, et si vous désirez découvrir le tennis, vous pouvez prendre contact avec un adhérent de l'association et avoir accès au terrain avec lui pour 5€ / heure.

Tarifs pour une année
(incluant la licence FFT) :

- ◆ adulte 90€
- ◆ couple 170€
- ◆ étudiant (+de 18 ans) 70€
- ◆ enfant 55€
- ◆ famille 170€+ 30€ par enfant.



Contact : Chantal Thore, 06 79 47 53 58, mc.paulus@wanadoo.fr



L'année 2022 a suivi son cours avec l'achat de nombreuses nouveautés qui font le bonheur de nos lecteurs, sans pour cela délaissier les ouvrages plus anciens qui s'avèrent souvent passionnants.

Et, ce n'est pas d'aujourd'hui que la région lyonnaise est une figure de proue dans le monde du livre puisque le début du 16^{ème} siècle marque un formidable essor pour Lyon, où se développe l'imprimerie. En 1550, une production particulièrement éclectique propulse Lyon au rang de capitale européenne du livre (déjà!) : tout s'y publie et dans toutes les langues.

Nous nous devons donc de choisir des ouvrages dans les domaines les plus variés...!

En septembre, c'est avec un soleil radieux que la journée "Portes ouvertes" s'est déroulée durant le "Forum des Associations" où la mairie a eu la bonne idée d'inviter les nouveaux habitants, et certains ont pu ainsi, directement, prendre leur adhésion à la bibliothèque.

Ce jour là, nous avons mis en place la belle exposition de René Blanchot "Nuances de Bleu" qui a été admirée par de nombreux visiteurs jusqu'aux "Journées du Patrimoine".



Exposition « Nuances de Bleu » de René Blanchot

Nous vous rappelons les horaires:

- ◆ Hiver : du 01/11 au 30/03
 - ◆ Mercredi : 16h30 à 18h30
 - ◆ Samedi : 10h00 à 11h30
- ◆ Été : du 01/04 au 31/10
 - ◆ Mercredi : 17h00 à 19h00
 - ◆ Samedi : 10h00 à 11h30

Nous vous souhaitons à tous une très heureuse année 2023.

L'équipe de la bibliothèque
Chantal Thore, Anne Marie Subrin
Éliane Monnery, Janine Appriou.

CINÉMA LE STRAPON TIN

Où aller au cinéma quand on habite une commune de la CCPA ?

Au Strapontin à Sain Bel, bien sûr ! Une salle confortable dotée des équipements les plus modernes vous y attend et vous permettra d'y voir une programmation variée. Seul cinéma sur la Communauté de Communes, et très soutenu par la municipalité de Sain Bel, c'est un acteur culturel qui compte sur le territoire et il offre des conditions optimum de visionnage des films.

Une équipe de bénévoles réunis dans une association créée en 1981, Ciné-Culture Association, vous fera partager son amour du cinéma. Programmation, réalisation de tracts, affichage, transports de films, permanences, projections... toutes ces tâches sont réalisées grâce à l'engagement de ses membres originaires de différentes communes de la CCPA.

Le Strapontin organise des séances scolaires (maternelle, primaire, collèges, lycées) qui intéressent la quasi-totalité des communes du canton et de la CCPA, un festival du Film Auralpin en avril qui a maintenant un public fidèle, des séances seniors organisées avec le concours des clubs des anciens, des séances ciné-rencontres et des séances cinédoc, des séances jeunesse.

Pour en savoir plus :

www.le-strapontin.com

(programmation, tarifs et inscription à la newsletter)

mail : lestrapontin@yahoo.fr



Composée de 34 adhérents, notre association a pour but d'organiser l'activité cynégétique sur la commune de Sarcey. Cela se traduit sur le terrain par la réalisation de nombreuses activités liées à la pratique de la chasse en elle-même (réintroduction de gibier, règlementation des jours de chasse...) mais également relatives à la sécurité (réalisation de postes de tir surélevés, localisation des postes de battues). Les chasseurs interviennent régulièrement en tant qu'acteurs de l'aménagement du territoire afin de maîtriser les populations d'espèces nuisibles (ragondins, renards, fouines...).

La vie de notre association passe chaque année par l'organisation de plusieurs manifestations : le traditionnel banquet de fin de chasse ainsi que notre concours de pétanque en juin.

De plus, dimanche 2 octobre, nous avons organisé une journée découverte pour tous les villageois qui souhaitent découvrir notre territoire et notre passion. Nous avons accueilli 6 personnes lors d'une battue au grand gibier. Une très belle journée ensoleillée qui a permis de faire connaître la chasse qui est un loisir encadré et réglementé.

La société est affiliée à la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon. Nous participons à la protection et à la gestion de la faune sauvage et de ses habitats. Cette année nous avons fait des cultures à gibiers sur 8 parcelles de la commune ainsi qu'une plantation de haie avec l'aide précieuse des écoliers du village et en collaboration avec la FDCRML. Cela favorise la faune et la flore. Deux types de chasses sont présentes sur notre commune : le petit et le grand gibier. La chasse est un loisir de plein air, multigénérationnel et une école de la nature qui ne mérite pas le traitement médiatique qui lui est infligée. Les personnes souhaitant venir découvrir cette passion, avec ou sans avis, sont les bienvenus parmi nous.



Contacts :

Stéphane BEROUD : 06 08 69 49 14

Nicolas GIRIN : 07 82 86 31 88



Cette année, la batterie fanfare a effectué une dizaine de prestations.

Nous avons animé les classes de St Clément, Sarcey, Joux ainsi que d'autres défilés divers : vogue, kermesse, sortie du Beaujolais.

Après deux ans d'absence, le Festivalier qui rassemble les musiques des 3 vallées a pu être de nouveau organisé et s'est tenu en juillet 2022 à Poule-les-Echarmeaux.

La soirée concert-feu d'artifice prévue fin août dernier à Sarcey n'a pu avoir lieu à cause de l'épisode de sécheresse mais nous avons pu participer au rattrapage du 9 décembre.

Face au manque de musiciens sur nos rangs, nous sommes malheureusement obligés de réduire le nombre de prestations. Notre fanfare espère accueillir de nouveaux musiciens amateurs pour venir renforcer nos rangs. Nous sommes notamment à la recherche d'un batteur.

Du côté de l'école de musique, après de nombreuses années d'enseignement, Denis a souhaité prendre sa retraite musicale. Nous sommes donc également à la recherche d'un professeur de trompette.

L'ensemble des musiciens de la batterie fanfare vous souhaitent une bonne année 2023 en musique!



De nombreuses manifestations ont été organisées cette année pour ravir petits et grands...

La Sarceyroise

1700 randonneurs étaient au rendez-vous pour une journée ensoleillée à la sortie de l'hiver. Le saucisson-pommes de terre à l'arrivée était à emporter pour des raisons sanitaires encore contraignantes à la fin février. Beaucoup l'ont dégusté sur place dans un pique-nique improvisé autour de la salle des fêtes.



Fête de la St Jean

Les 18 et 19 juin, Clark nous parlait de son ami Jean... de la Fontaine avec humour et tendresse devant un petit public chaleureux. Le lendemain, nous avons installé tous les jeux à l'ombre de la salle des fêtes, mais Atout jeux ne s'est animé qu'en fin d'après-midi.

Sur le fil

Le 19 novembre, un spectacle présenté par la troupe Chœur à cœur et l'association Tous Chanteurs. Chants, mise en scène, musique, ont surpris, ému, amusé, et embarqué le public dans un belle dynamique délibérément optimiste.



Fête des lumières et Téléthon

Le 9 décembre, les enfants étaient à la fête avec le défilé des lampions et le spectacle de marionnettes dans la grande tradition du Guignol lyonnais, même les adultes se sont laissés prendre. Le conseil des

jeunes avait préparé des brochettes de bonbons et un espace jeux en bois. Avec une soupe chaude, du saucisson pommes de terre, des crêpes et surtout un concert de la batterie-fanfare, voilà l'heure du feu d'artifice. Le brouillard s'est un peu levé et le froid s'est fait moins vif. Alors quand tout va dans le bon sens, la recette est là et ce sont 1373€ qui ont été reversés au Téléthon.

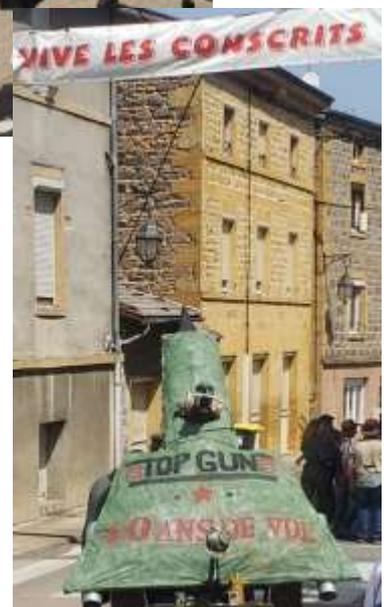


C'est par une belle journée ensoleillée et avec un défilé "emmoussé" que s'est déroulée la journée des conscrits de la classe en 2, le samedi 21 mai, sur le thème du cinéma.

Famille, amis et proches ont pu ensuite se restaurer avec la mise en place de plusieurs foodtrucks installés autour de la salle des fêtes.

L'embrassement des chars et le bal ont clôturé cette mémorable journée.

La prochaine étape sera la remise du livre d'or prochainement.



CLASSES EN « 0 »



La fête des conscrits n'ayant pas eu lieu en « 2020 » à cause du confinement, les conscrits et leurs accompagnants ont fait la fête cette année, le week-end du 14 et 15 mai.

Samedi 14 mai, le groupe a pris le car par une journée ensoleillée en direction de Romanèche-Thorins pour la visite du « hameau du Vin » suivie d'un repas au restaurant sur place dans un magnifique cadre. L'après-midi, le petit train a emmené toute la troupe au jardin pour une balade à pied ou en rosalie.

Après le retour à Sarcey, la soirée s'est prolongée à la salle des fêtes pour un apéritif dînatoire. Les conscrits, vêtus des dé-

guisements prévus pour la fête des conscrits de 2020 ont retrouvé les jeunes nés en 2010 ainsi que les familles accompagnées de leur enfant, né en 2020, pour la remise d'un cadeau offert par la classe.

Le lendemain, dimanche 15 mai, une trentaine de convives se sont retrouvés au restaurant « Le Chatard » pour un repas gastronomique animé par notre Président d'honneur, Maurice, accompagné de son orgue de barbarie, et en présence de notre doyenne Mme Chatard.

Deux belles journées bien remplies, passées dans la bonne humeur et dans la joie de se retrouver après cette période difficile pour tout le monde et bien sûr, l'envie de se retrouver pour la demi-décade en 2025.

Le samedi 21 mai 2022, jour de la fête des classes en « 2 » les jeunes nés en 2010 (12 ans) et 2000 (22 ans) ont décidé de se joindre aux conscrits de la « 2 » de Sarcey pour défiler et faire la fête avec eux.

Pour 2023, nous reconduisons la « vente de choucroute et de gâteaux » qui aura lieu le dimanche 12 mars 2023 à partir de 9h au sous-sol de la Maison des Associations avec la possibilité de précommande et achat sur place.

Nous avons une pensée pour nos conscrits qui nous ont quittés cette année : Mme Grange, M. Martin, Mme Bonhomme et M. Dehard.

Bonne et belle année 2023 à tous. Vive la « 0 ».



CLASSES EN « 3 »

Plusieurs réunions et actions se sont déroulées en 2022. Un nouveau bureau a été mis en place en mars avec Linda Bureï en tant que présidente, Florence Dodille, vice-présidente, Doris Comby, trésorière, Sébastien Chatard, trésorier adjoint et Franck Fonteneau, secrétaire.

Nous avons participé avec plaisir au défilé et à la soirée des classes en 2, le 21 mai; puis en juin, les membres de la « Classe en 3 » ont tenu une buvette sur la place de la Mairie, lors du premier tour des élections législatives et ont pu vous proposer des produits à emporter (gambas et bars ...) qui ont régalé de nombreux Sarceyais.

Il était prévu d'organiser la soirée Beaujolais le 26 novembre mais les conscrits de la « 3 » ont pris la décision d'annuler, le cœur de chacun n'étant pas à la fête. Le tragique accident qui a coûté la vie à la jeune Marion Bureï a affecté l'ensemble des membres de notre association. L'organisation des festivités à venir sera marquée par cette triste disparition.

Nous vous retrouverons tout de même le 22 avril 2023 pour célébrer la traditionnelle fête des classes.

Nous appelons les habitants du village qui sont nés « une année en 3 » à venir nous rejoindre et à nous contacter à cette adresse mail : sarcey@club.fr

Il n'est pas trop tard et le thème de nos déguisements pour le défilé reste encore à définir.

Vous pouvez nous retrouver sur notre page Facebook « Classe en 3 Sarcey » ou sur notre blog : <https://vu.fr/ZICk>

La « 3 »,
c'est la Classe !



AGENDA 2023

JANVIER

08: Vente de galettes et brioches
22: Vœux de la municipalité
28: Sainte Barbe (Bully)

MAI

07: Championnat/équipe de tennis
08: Commémoration de l'armistice
14: Championnat/équipe de tennis

SEPTEMBRE

02: Forum des associations
16/18 : Journées du Patrimoine

FÉVRIER

05: Vente de boudins
26: Randonnée « La Sarceyroise »

JUIN

17/18: Atout Jeux
23: Concours de pétanque

OCTOBRE

Championnat/équipe de tennis
31: Soirée Halloween

MARS

04: Boules: Concours « Mathelin »
04: Soirée Sarcey Auto Passion
04: Banquet de la chasse
10: Soirée Carnaval
11: Bal des jeunes
12: Vente de choucroute
25: Concours de belote

JUILLET

01: Kermesse de l'école
02: Boules: Concours « Jomard »
16: Boules: Challenge « Junet »

NOVEMBRE

Championnat/équipe de tennis
11: Commémoration de l'armistice
19: Soirée Beaujolais nouveau
26: Repas des Aînés

AOÛT

13: Concours de chevaux de trait
25: Feu d'artifice
26: Boules : Concours « Chatard »
27: Concours de la Municipalité

DÉCEMBRE

03: Vente d'huîtres et foie gras
08: Fête des Lumières/Téléthon
10, 17: Vente d'huîtres et foie gras

AVRIL

01: Championnat/équipe de tennis
15: Championnat/équipe de tennis
22: Fête des classes en 3
23: Championnat/équipe de tennis

Calendrier donné à titre indicatif, en italiques, dates à préciser

